

Groupe TMX Limitée

RAPPORT DE GESTION

Le 4 mai 2026

Le présent rapport de gestion de Groupe TMX Limitée (le « Groupe TMX » ou « TMX ») vise à permettre au lecteur d'évaluer notre situation financière et les changements importants qui s'y sont produits ainsi que notre performance financière, notamment nos liquidités et nos ressources en capital, pour le trimestre clos le 31 mars 2026 (le « premier trimestre de 2026 »), comparativement au trimestre clos le 31 mars 2025 (le « premier trimestre de 2025 »), ainsi qu'au 31 mars 2026. Le présent rapport de gestion doit être lu à la lumière de nos états financiers intermédiaires consolidés résumés non audités au 31 mars 2026 et au 31 décembre 2025 et pour les trimestres clos les 31 mars 2026 et 2025 (les « états financiers intermédiaires »), de nos états financiers consolidés annuels audités pour les exercices clos le 31 décembre 2025 et le 31 décembre 2024 (les « états financiers ») et de notre rapport de gestion annuel de 2025.

Nos états financiers intermédiaires et le présent rapport de gestion pour le trimestre clos le 31 mars 2026 sont déposés auprès des organismes de réglementation canadiens des valeurs mobilières et peuvent être consultés au www.tmx.com et au www.sedarplus.ca. Les mesures financières comprises dans ce rapport de gestion sont fondées sur nos états financiers intermédiaires consolidés résumés qui ont été préparés conformément aux Normes IFRS de comptabilité (les « IFRS ») et aux interprétations du IFRS Interpretations Committee (l'« IFRIC »), publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »), applicables à la préparation d'états financiers intermédiaires, conformément à l'IAS 34, *Information financière intermédiaire*, sauf indication contraire. Tous les montants présentés sont en dollars canadiens, à moins d'indication contraire.

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation de l'information financière adoptée au cours de l'exercice considéré. En 2025, nous avons révisé la composition du bénéfice net ajusté et du résultat ajusté par action afin d'exclure les coûts liés aux litiges, aux différends et aux éléments connexes ainsi que les coûts liés aux activités liées aux opérations. En conséquence, le bénéfice net ajusté et le résultat ajusté par action du premier trimestre de 2025 ont été révisés pour refléter ces modifications. Au premier trimestre de 2026, nous avons révisé la présentation des ajustements au titre des rapprochements du bénéfice net ajusté et du résultat ajusté par action afin de regrouper les postes précédemment nommés « Coûts d'intégration », « Coûts liés aux acquisitions et coûts connexes » et « Montant à payer au titre des paiements éventuels et ajustement de la juste valeur », et de regrouper les postes précédemment nommés « Coûts liés aux différends et aux litiges » et « Charges liées à la piste d'audit consolidée (CAT) de BOX ». Il s'agit d'un changement de présentation seulement qui n'a pas eu d'incidence sur le montant total du bénéfice net ajusté ou du résultat ajusté par action. La direction a recours à ces mesures, qui excluent certains éléments, car elle considère que cette approche offre aux investisseurs une meilleure analyse de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation et sur le plan financier. Pour obtenir davantage de renseignements, il y a lieu de se reporter à la rubrique « Résultats d'exploitation — Mesures non conformes aux PCGR » qui décrit l'utilisation de mesures non conformes aux PCGR par le Groupe TMX.

D'autres informations au sujet du Groupe TMX, y compris la notice annuelle, sont disponibles au www.tmx.com et au www.sedarplus.ca. Ce rapport de gestion ne reprend pas les renseignements figurant dans notre site Web.

INITIATIVES ET RÉALISATIONS

Acquisition de Cboe Australia et de Cboe Canada¹

En avril 2026, nous avons annoncé une entente en vue de l'acquisition de Middlebury Holdings Pty. Limited (Cboe Australia) et de Cboe Canada Holdings, ULC (Cboe Canada) moyennant une contrepartie totale de 300,0 millions de dollars américains (409,9 millions de dollars). Cette opération renforcera la capacité de TMX à répondre aux besoins de la clientèle dans l'ensemble de l'écosystème des marchés financiers, élargira sa présence à l'échelle mondiale et accélérera sa stratégie de croissance, tout en réduisant la complexité et les coûts pour les participantes et participants au marché canadien. L'acquisition de chaque entreprise est assujettie à l'approbation des autorités de réglementation respectives et au respect des conditions de clôture habituelles en Australie et au Canada. La clôture de chacun des deux volets de l'acquisition, soit Cboe Australia et Cboe Canada, devrait se produire séparément, dans les deux cas après l'obtention des approbations requises.

Négociation et compensation de titres de participation

La Banque du Canada se joindra au SCGG²

En mars 2026, la Banque du Canada (la « Banque ») a annoncé qu'elle se joindra au Service canadien de gestion des garanties (SCGG) de TMX, une plateforme tripartite, pour ses opérations de pension sur le marché intérieur d'ici le début de 2027. Elle a ainsi réitéré son engagement envers la résilience et le bon fonctionnement des marchés des pensions. La Banque a également annoncé son intention d'adhérer à la Corporation canadienne de compensation de produits dérivés (CDCC) pour que ses opérations de pension soient compensées de manière centralisée.

Remise supplémentaire de la CDS

En septembre 2025, la CDS a publié son projet de mise à jour des remises de la CDS pour recueillir les commentaires du public. De plus, la CDS a également publié un projet visant des réductions de certains droits de compensation et de règlement, lesquelles se seraient élevées à environ 4,0 millions de dollars en 2025. La période de consultations publiques a pris fin au quatrième trimestre de 2025, mais l'examen réglementaire est toujours en cours. Au cours de la période de cinq ans allant de 2020 à 2024 inclusivement, la CDS a accordé des remises annuelles moyennes d'environ 17,5 millions de dollars. En 2025, les remises de la CDS se sont élevées à 23,9 millions de dollars en raison des volumes accrus des principaux services de la CDS.

Négociation et compensation de dérivés³

Contrat à terme sur l'indice FTSE Canada des écarts de crédit bancaire (BCS)

En avril 2026, la Bourse de Montréal (la « MX »), a lancé le contrat à terme sur l'indice FTSE Canada des écarts de crédit bancaire (BCS), qui repose sur l'indice FTSE Canada des écarts de crédit bancaire. Le contrat isole l'écart de crédit d'un portefeuille d'obligations de banques canadiennes. Le contrat BCS a été conçu pour étoffer la trousse d'instruments sur titres à revenu fixe. Cet outil de couverture permet une exposition ciblée au risque de crédit et un accès élargi à la courbe des taux.

CGZ

En 2020, la MX a relancé les contrats à terme sur obligations du gouvernement du Canada de deux ans (« CGZ »). Depuis la relance, le volume quotidien moyen des CGZ s'est établi à environ 82 000 contrats en 2025, l'intérêt en cours s'établissant à plus de 308 000 contrats au 31 décembre 2025. Le 30 novembre 2025, nous avons résilié l'entente avec les mainteneurs de marché pour les CGZ et les dernières mesures incitatives ont été engagées au quatrième trimestre de 2025. Nous avons atteint le rythme attendu en ce qui a trait aux produits par contrat au premier trimestre de 2026.

¹ La rubrique *Acquisition de Cboe Australia et de Cboe Canada* contient certains énoncés prospectifs. Voir l'exposé des risques et incertitudes que comportent ces énoncés sous la rubrique *Mise en garde concernant l'information prospective*.

² Source : Extrait du communiqué du 4 mars 2026 de la Banque du Canada.

³ La rubrique *Négociation et compensation de dérivés* contient certains énoncés prospectifs. Voir l'exposé des risques et incertitudes que comportent ces énoncés sous la rubrique *Mise en garde concernant l'information prospective*.

CONJONCTURE ET PERSPECTIVES DU MARCHÉ⁴

Le premier trimestre de 2026 a été caractérisé par un contexte macroéconomique mondial complexe et en constante évolution, dominé par la menace de guerres commerciales à l'échelle mondiale et les conflits géopolitiques en cours. La moyenne de l'indice CBOE Volatility Index (le « VIX ») s'est établie à 20,4 pour le premier trimestre de 2026, contre 18,6 pour le premier trimestre de 2025. Globalement, les volumes de négociation de titres de participation au Canada ont augmenté de 52 % au cours du premier trimestre de 2026 en regard du premier trimestre de 2025⁵. Pour l'ensemble de nos marchés de titres de participation au Canada, les volumes globaux de négociation ont augmenté de 50 % au cours du premier trimestre de 2026 par rapport au premier trimestre de 2025, les volumes de négociation à la Bourse de Toronto (la « TSX »), à la Bourse de croissance TSX (la « TSXV ») et à Alpha (y compris Alpha-X et Alpha-DRK) ayant augmenté de 38 %, de 97 % et de 16 %, respectivement. À la Bourse de Montréal (la « MX »), le volume de négociation des contrats dérivés canadiens a augmenté de 12 % au cours du premier trimestre de 2026 par rapport au premier trimestre de 2025.

Le marché a montré des signes de reprise au premier trimestre de 2026, ce qui a été bénéfique pour les résultats sur le plan de la mobilisation de capitaux, notamment dans les marchés secondaires. À la TSX, le nombre total de financements a augmenté de 24 % entre le premier trimestre de 2025 et le premier trimestre de 2026 et le montant total des capitaux réunis dans le cadre de financements a augmenté de 148 % pour cette même période. À la TSXV (y compris le marché NEX), le nombre total de financements a augmenté de 54 % et le montant total des capitaux réunis dans le cadre de financements a augmenté de 207 % pour le premier trimestre de 2026 par rapport au premier trimestre de 2025.

Le 29 avril 2026, la Banque du Canada (la « Banque ») a annoncé qu'elle maintenait le taux cible du financement à un jour à 2,25 %. Le taux officiel d'escompte demeure à 2,5 %, et le taux de rémunération des dépôts, à 2,20 %. La Banque a indiqué qu'elle avait décidé de maintenir son taux directeur tout en surveillant étroitement l'économie, notant que les perspectives demeurent vulnérables à l'incertitude persistante découlant de l'évolution du conflit au Moyen-Orient et de la politique commerciale américaine qui transforme la structure des échanges internationaux. Les conditions financières à l'échelle mondiale ont été volatiles en raison du conflit au Moyen-Orient, et la Banque a noté que, bien que le dollar américain se soit apprécié par rapport à la plupart des grandes devises, le taux de change Canada–États-Unis est demeuré relativement stable. ⁶

La Banque prévoit que la croissance reprendra au début de 2026 après s'être contractée au quatrième trimestre de 2025, même si l'activité sur le marché du logement est freinée par la faible expansion démographique, l'incertitude économique et les problèmes d'abordabilité persistants. Les dépenses de consommation et les dépenses publiques soutiennent l'activité économique, alors que les droits de douane et l'incertitude commerciale pèsent sur les exportations et les investissements des entreprises. La Banque estime que la croissance du PIB s'élèvera à 1,2 % en 2026 et à 1,6 % en 2027, soit des taux essentiellement inchangés par rapport aux projections de janvier, mais elle note que les cours pétroliers plus élevés attribuables à la guerre en Iran devraient faire augmenter le revenu national, alors même que les consommateurs sont mis sous pression par les prix plus élevés à la pompe. ⁷

L'inflation mesurée par l'indice des prix à la consommation a grimpé à 2,4 % en mars, en raison des prix de l'essence beaucoup plus élevés. Toutefois, après plusieurs mois de ralentissement de la croissance des prix avant mars, la Banque précise que l'inflation fondamentale a reculé et s'est maintenue juste au-dessus de 2 %. La Banque prévoit que l'inflation augmentera encore en avril pour s'établir autour de 3 %, avant de descendre à la cible de 2 % au début de l'an prochain, et se maintiendra autour de 2 % sur l'horizon de projection, en supposant que les prix du pétrole diminueront et compte tenu de l'engagement de la Banque à ne pas laisser les prix plus élevés de l'énergie se transformer en inflation persistante.⁸

⁴ La rubrique *Conjoncture et perspectives du marché* contient certains énoncés prospectifs. Voir l'exposé des risques et incertitudes que comportent ces énoncés sous la rubrique *Mise en garde concernant l'information prospective*.

⁵ Source : Organisme canadien de réglementation des investissements (l'« OCRI ») (compte non tenu des applications intentionnelles, y compris tous les titres de participation au Canada).

⁶ Source : Extrait du communiqué du 29 avril 2026 de la Banque du Canada.

⁷ Source : Extrait du communiqué du 29 avril 2026 de la Banque du Canada.

⁸ Source : Extrait du communiqué du 29 avril 2026 de la Banque du Canada.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

Mesures non conformes aux PCGR

Le bénéfice net ajusté est une mesure non conforme aux PCGR⁹, tandis que le résultat ajusté par action, le résultat ajusté dilué par action et le taux de croissance annuel composé (« TCAC ») du résultat ajusté par action sont des ratios non conformes aux PCGR¹⁰, et ils n'ont pas de sens normalisé conformément aux PCGR. En conséquence, il est peu probable que ces mesures puissent être comparées à des mesures similaires présentées par d'autres sociétés.

La direction a recours à ces mesures, qui excluent certains éléments, car elle considère que cette approche offre aux investisseurs une meilleure analyse de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation et sur le plan financier, y compris, dans certains cas, de notre capacité à générer de la trésorerie. La direction a recours à ces mesures également pour évaluer la performance de manière plus efficace au fil du temps, et le fait d'exclure ces éléments facilite les comparaisons d'une période à une autre. Le fait d'exclure certains éléments ne signifie pas qu'ils sont de nature non récurrente ou qu'ils ne sont pas utiles aux investisseurs.

Le résultat ajusté par action, le résultat ajusté dilué par action et le bénéfice net ajusté servent à présenter la performance financière continue d'une période à une autre, exclusion faite d'un certain nombre d'ajustements présentés aux rubriques *Rapprochement du bénéfice net ajusté attribuable aux détenteurs d'instruments de capitaux propres du Groupe TMX et du résultat ajusté par action du premier trimestre de 2026 et du premier trimestre de 2025* et *Rapprochement du bénéfice net ajusté attribuable aux détenteurs d'instruments de capitaux propres du Groupe TMX et du résultat ajusté par action du premier trimestre de 2026 et du premier trimestre de 2025*.

Nous avons également présenté le TCAC du RPA ajusté à long terme à titre d'objectif financier, soit le taux de croissance du résultat ajusté dilué par action au fil du temps, exclusion faite des ajustements qui touchent le caractère comparable du RPA ajusté d'une période à l'autre, notamment ceux indiqués aux rubriques *Rapprochement du bénéfice net ajusté attribuable aux détenteurs d'instruments de capitaux propres du Groupe TMX et du résultat ajusté par action du premier trimestre de 2026 et du premier trimestre de 2025* et *Rapprochement du bénéfice net ajusté attribuable aux détenteurs d'instruments de capitaux propres du Groupe TMX et du résultat ajusté par action du premier trimestre de 2026 et du premier trimestre de 2025*. Le TCAC du RPA ajusté est fondé sur les hypothèses présentées à la rubrique *Mise en garde concernant l'information prospective – Hypothèses relatives aux objectifs financiers à long terme*.

De même, nous présentons le ratio de distribution des dividendes fondé sur les dividendes versés divisés par le résultat ajusté par action comme une mesure de la capacité du Groupe TMX à verser des dividendes, à l'exclusion d'un certain nombre d'ajustements décrits aux rubriques *Rapprochement du bénéfice net ajusté attribuable aux détenteurs d'instruments de capitaux propres du Groupe TMX et du résultat ajusté par action du premier trimestre de 2026 et du premier trimestre de 2025* et *Rapprochement du bénéfice net ajusté attribuable aux détenteurs d'instruments de capitaux propres du Groupe TMX et du résultat ajusté par action du premier trimestre de 2026 et du premier trimestre de 2025*.

Le ratio dette-BAIIA ajusté est une mesure non conforme aux PCGR définie comme le total de la dette à long terme et de la dette arrivant à échéance dans un délai d'un an divisé par le BAIIA ajusté. Le BAIIA ajusté est calculé comme le bénéfice net excluant les charges d'intérêts, les charges d'impôt, l'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles, les coûts liés aux acquisitions, à l'intégration et aux éléments connexes, les coûts liés aux différends, aux litiges et aux éléments connexes, les produits (pertes) ponctuels et d'autres éléments importants qui ne reflètent pas les activités commerciales sous-jacentes du Groupe TMX.

⁹ Selon le sens attribué dans le *Règlement 52-112 sur l'information concernant les mesures financières non conformes aux PCGR et d'autres mesures financières*.

¹⁰ Selon le sens attribué dans le *Règlement 52-112 sur l'information concernant les mesures financières non conformes aux PCGR et d'autres mesures financières*.

Comparaison du trimestre clos le 31 mars 2026 (premier trimestre de 2026 ou T1 2026) et du trimestre clos le 31 mars 2025 (premier trimestre de 2025 ou T1 2025)

L'information qui suit porte sur les états financiers du Groupe TMX pour le premier trimestre de 2026, comparativement au premier trimestre de 2025.

(en millions de dollars, sauf les montants par action)	T1 2026	T1 2025	Augmentation (diminution) en dollars	Augmentation (diminution) en pourcentage
Produits	488,2 \$	419,1 \$	69,1 \$	16 %
Charges d'exploitation	249,6	237,7	11,9	5 %
Bénéfice d'exploitation	238,6	181,4	57,2	32 %
Bénéfice net attribuable aux détenteurs d'instruments de capitaux propres du Groupe TMX	224,6	105,9	118,7	112 %
Bénéfice net ajusté attribuable aux détenteurs d'instruments de capitaux propres du Groupe TMX ¹¹	182,6	136,1	46,5	34 %
Résultat par action attribuable aux détenteurs d'instruments de capitaux propres du Groupe TMX				
De base	0,81	0,38	0,43	113 %
Dilué	0,80	0,38	0,42	111 %
Résultat ajusté par action attribuable aux détenteurs d'instruments de capitaux propres du Groupe TMX ¹²				
De base	0,66	0,49	0,17	35 %
Dilué	0,65	0,49	0,16	33 %
Entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation	110,8	121,8	(11,0)	(9) %

Bénéfice net attribuable aux détenteurs d'instruments de capitaux propres du Groupe TMX et résultat par action

Le bénéfice net attribuable aux détenteurs d'instruments de capitaux propres du Groupe TMX s'est chiffré à 224,6 millions de dollars au premier trimestre de 2026, ou 0,81 \$ par action ordinaire de base et 0,80 \$ par action ordinaire après dilution, contre 105,9 millions de dollars, ou 0,38 \$ par action ordinaire de base et après dilution, pour le premier trimestre de 2025. L'augmentation du bénéfice net attribuable aux détenteurs d'instruments de capitaux propres du Groupe TMX tient compte d'un paiement pour un règlement net en trésorerie de 83,8 millions de dollars lié à un différend, et de la hausse de 57,2 millions de dollars du bénéfice d'exploitation du fait de l'augmentation de 69,1 millions de dollars des produits, en partie contrebalancée par l'augmentation de 11,9 millions de dollars des charges d'exploitation. Il y a également eu une baisse des charges financières nettes attribuable à une hausse du profit de change net sur les prêts intersociétés libellés en dollars américains au premier trimestre de 2026.

¹¹ Le bénéfice net ajusté est une mesure non conforme aux PCGR. Voir l'analyse à la rubrique *Mesures non conformes aux PCGR*. Révisé pour être conforme à la composition de la mesure pour la période à l'étude.

¹² Le résultat ajusté par action est un ratio non conforme aux PCGR. Voir l'analyse à la rubrique *Mesures non conformes aux PCGR*. Révisé pour être conforme à la composition de la mesure pour la période à l'étude.

L'augmentation de 16 % des produits entre le premier trimestre de 2025 et le premier trimestre de 2026 est essentiellement attribuable à la hausse de 28 % des produits du secteur *Formation de capital* provenant des inscriptions additionnelles et de Compagnie Trust TSX, à la hausse de 28 % du secteur *Négociation et compensation de dérivés* (compte non tenu de BOX) et à la hausse de 34 % du secteur *Négociation de titres de participation et de titres à revenu fixe* découlant des volumes accrus dans les deux cas, à la hausse de 19 % pour *TMX Datalinx*, à la hausse de 10 % pour *TMX VettaFi* et à la hausse de 9 % pour *TMX Trayport*. Les produits du premier trimestre de 2026 reflètent une hausse des produits de 10,1 millions de dollars attribuable aux acquisitions des indices obligataires (acquis le 20 février 2025), d'ETF Stream (acquise le 16 juin 2025), de Verity (acquise le 1^{er} octobre 2025) et des indices du secteur nucléaire (le 2 octobre 2025). Les produits, compte non tenu des indices obligataires, d'ETF Stream, de Verity et des indices du secteur nucléaire, se sont accrus de 14 % au premier trimestre de 2026 par rapport au premier trimestre de 2025.

L'augmentation des charges rend compte d'une hausse d'environ 7,7 millions de dollars des charges d'exploitation liées aux indices obligataires (acquis le 20 février 2025), à ETF Stream (acquise le 16 juin 2025), à Verity (acquise le 1^{er} octobre 2025), et aux indices du secteur nucléaire (le 2 octobre 2025). Il y a également eu une hausse de 3,2 millions de dollars de l'amortissement des immobilisations incorporelles acquises, une hausse de 3,7 millions de dollars des coûts liés aux litiges, aux différends et aux éléments connexes, une hausse de 1,6 million de dollars des coûts liés aux acquisitions, à l'intégration et aux éléments connexes, partiellement contrebalancées par des coûts de recentrage stratégique de 4,6 millions de dollars au premier trimestre de 2025. Il y a également eu des hausses des coûts liés aux effectifs et des coûts connexes, des primes de rendement, des indemnités de départ, des coûts au titre des TI du fait de l'augmentation des droits de licences des logiciels et des services d'infonuagique, des charges liées aux produits, des frais de déplacement, et une augmentation des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles, laquelle découle du projet de modernisation des services de postnégociation, déduction faite des économies. Ces hausses ont été contrées en partie par une baisse des coûts des régimes incitatifs liés au rendement destinés aux employés au premier trimestre de 2026 par rapport au premier trimestre de 2025, attribuable surtout au recul des cours des actions au premier trimestre de 2026.

Rapprochement du bénéfice net ajusté attribuable aux détenteurs d'instruments de capitaux propres du Groupe TMX¹³ et du résultat ajusté par action¹⁴ du premier trimestre de 2026 et du premier trimestre de 2025

Les tableaux suivants présentent un rapprochement du bénéfice net attribuable aux détenteurs d'instruments de capitaux propres du Groupe TMX avec le bénéfice net ajusté attribuable aux détenteurs d'instruments de capitaux propres du Groupe TMX et du résultat par action avec le résultat ajusté par action. Les résultats financiers ont été ajustés de manière à rendre compte des éléments suivants :

1. Les charges d'amortissement des immobilisations incorporelles du premier trimestre de 2025 et du premier trimestre de 2026 liées à la transaction Maple (TSX, TSXV, MX, Alpha et Shorcan), à Compagnie Trust TSX, à TMX Trayport (y compris VisoTech et Tradesignal), à AST Canada, à BOX, à Wall Street Horizon (« WSH ») à TMX VettaFi, à Newsfile et à iINDEX Research. Le montant pour le premier trimestre de 2026 tient également compte des charges d'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux indices obligataires (acquis le 20 février 2025), à ETF Stream (acquise le 16 juin 2025), à Verity (acquise le 1^{er} octobre 2025) et aux indices du secteur nucléaire (le 2 octobre 2025). Ces coûts sont une composante du poste *Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles*.

¹³ Le bénéfice net ajusté est une mesure non conforme aux PCGR. Voir l'analyse à la rubrique *Mesures non conformes aux PCGR*.

¹⁴ Le résultat ajusté par action est un ratio non conforme aux PCGR. Voir l'analyse à la rubrique *Mesures non conformes aux PCGR*.

2. Les coûts liés aux acquisitions, à l'intégration et aux éléments connexes pour les premiers trimestres de 2025 et de 2026 se rapportent à VettaFi (entièrement acquise le 2 janvier 2024), à l'augmentation nette de la variation de la juste valeur liée au montant à payer au titre des paiements éventuels repris dans le cadre d'acquisitions antérieures, soit WSH (acquise en novembre 2022), et l'acquisition antérieure par VettaFi de ROBO Global (acquise en avril 2023, avant la prise de contrôle par TMX) et aux fusions et acquisitions éventuelles et autres activités semblables. Ces coûts pour le premier trimestre de 2026 tiennent compte également des indices obligataires (acquis le 20 février 2025), d'ETF Stream (acquise le 16 juin 2025), de Verity (acquise le 1^{er} octobre 2025), des indices du secteur nucléaire (le 2 octobre 2025) et des fusions et acquisitions éventuelles et autres activités semblables. Ces coûts sont inclus dans les postes *Charges au titre de la rémunération et des avantages, Frais de vente et charges générales et administratives, Systèmes d'information et de négociation (indices obligataires)* et *Charges financières nettes* (VettaFi).
3. Les coûts liés aux litiges, aux différends et aux éléments connexes pour le premier trimestre de 2025 et le premier trimestre de 2026 comprennent la provision pour règlement ainsi que les services juridiques externes et les autres services-conseils relatifs à des questions qui sont hors du cours normal des activités de la société. Ces coûts sont inclus dans le poste *Frais de vente et charges générales et administratives*. Pour le premier trimestre de 2026, ils comprennent également un règlement net en trésorerie lié à un litige, inclus au poste *Autres produits*.
4. (Profit) perte de change lié(e) au financement général au premier trimestre de 2025 et au premier trimestre de 2026. Ces variations sont incluses dans le poste *Charges financières nettes* pour le premier trimestre de 2026 et le premier trimestre de 2025.
5. Les charges liées au recentrage stratégique pour le premier trimestre de 2025 sont principalement incluses dans le poste *Rémunération et avantages* et *Systèmes d'information et de négociation*.

Le tableau suivant présente un sommaire de la présentation des ajustements avant impôt se rapportant au premier trimestre de 2026 et au premier trimestre de 2025 :

(en millions de dollars) Ajustements avant impôt	T1 2026	T1 2025
Rémunération et avantages	3,8	8,8
Systèmes d'information et de négociation	0,2	—
Frais de vente et charges générales et administratives	9,1	3,5
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	30,8	28,5
Total des ajustements des charges d'exploitation¹⁵	43,9	40,8
Charges financières nettes	(15,3)	(1,1)
Autres produits	(83,8)	—
Total des ajustements	(55,2)	39,7

¹⁵ Révisé pour être conforme à la composition de la mesure pour la période à l'étude.

(en millions de dollars) (non audité)	Avant impôt		Impôt		Après impôt			
	T1 2026	T1 2025	T1 2026	T1 2025	T1 2026	T1 2025	Augmentation (diminution) en dollars	Augmentation (diminution) en pourcentage
Bénéfice net attribuable aux détenteurs d'instruments de capitaux propres du Groupe TMX					224,6 \$	105,9 \$	118,7 \$	112 %
Ajustements pour tenir compte de ce qui suit :								
Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions ¹⁶	30,8	28,5	7,4	7,3	23,4	21,2	2,2	10 %
Coûts liés aux acquisitions, à l'intégration et aux éléments connexes ¹⁷	2,9	4,3	0,3	0,3	2,6	4,0	(1,4)	(35) %
Coûts liés aux litiges, aux différends et aux éléments connexes ¹⁸	(77,7)	2,5	(19,3)	0,6	(58,4)	1,8	(60,2)	(3 344) %
(Profit) perte de change lié(e) au financement général ¹⁹	(11,2)	(0,1)	(1,6)	—	(9,7)	(0,1)	9,6	9 600 %
Charges liées au recentrage stratégique	—	4,6	—	1,2	—	3,4	(3,4)	(100) %
Bénéfice net ajusté attribuable aux détenteurs d'instruments de capitaux propres du Groupe TMX ²⁰					182,6 \$	136,1 \$	46,5 \$	34 %

Le bénéfice net ajusté attribuable aux détenteurs d'instruments de capitaux propres du Groupe TMX a augmenté de 34 %, passant de 136,1 millions de dollars au premier trimestre de 2025 à 182,6 millions de dollars au premier trimestre de 2026, en raison de la hausse du bénéfice d'exploitation.

¹⁶ Comprend la charge d'amortissement des immobilisations incorporelles acquises à l'égard des indices obligataires, d'ETF Stream, de Verity et des indices du secteur nucléaire pour le premier trimestre de 2026.

¹⁷ Révisé pour être conforme à la composition de la mesure pour la période à l'étude, regroupe les postes précédemment nommés « Coûts d'intégration », « Coûts d'acquisition et coûts connexes » et « Montant à payer au titre des paiements éventuels et ajustement de la juste valeur ».

¹⁸ Révisé pour être conforme à la composition de la mesure pour la période à l'étude, regroupe les postes précédemment nommés « Coûts liés aux différends et aux litiges » et « Autres éléments connexes ».

¹⁹ Anciennement « Perte nette (profit net) sur la conversion des actifs et passifs monétaires libellés en monnaie étrangère ».

²⁰ Le bénéfice net ajusté est une mesure non conforme aux PCGR. Voir l'analyse à la rubrique *Mesures non conformes aux PCGR*. Le rapprochement du bénéfice net ajusté du premier trimestre de 2026 est présenté sans ajustement au titre de l'arrondissement par souci d'exactitude.

(non audité)	T1 2026		T1 2025	
	De base	Dilué	De base	Dilué
Résultat par action	0,81 \$	0,80 \$	0,38 \$	0,38 \$
Ajustements pour tenir compte de ce qui suit :				
Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions ²¹	0,08	0,08	0,08	0,08
Coûts liés aux acquisitions, à l'intégration et aux éléments connexes ²²	0,01	0,01	0,01	0,01
Coûts liés aux litiges, aux différends et aux éléments connexes ²³	(0,21)	(0,21)	0,01	0,01
(Profit) perte de change lié(e) au financement général ²⁴	(0,03)	(0,03)	—	—
Charges liées au recentrage stratégique	—	—	0,01	0,01
Résultat ajusté par action attribuable aux détenteurs d'instruments de capitaux propres du Groupe TMX ²⁵	0,66 \$	0,65 \$	0,49 \$	0,49 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation	277 930 864	279 257 643	277 933 964	279 339 701

Le résultat ajusté dilué par action a augmenté de 0,16 \$, passant de 0,49 \$ au premier trimestre de 2025 à 0,65 \$ au premier trimestre de 2026, ce qui reflète l'augmentation du bénéfice d'exploitation et la diminution du nombre d'actions en circulation.

Produits

(en millions de dollars)	T1 2026	T1 2025	Augmentation en dollars	Augmentation en pourcentage
Formation de capital	85,5 \$	66,7 \$	18,8 \$	28 %
Négociation et compensation de titres de participation et de titres à revenu fixe	83,0	69,9	13,1	19 %
Négociation et compensation de dérivés	124,0	109,1	14,9	14 %
Perspectives globales ²⁶	195,7	173,4	22,3	13 %
	488,2 \$	419,1 \$	69,1 \$	16 %

Les produits se sont chiffrés à 488,2 millions de dollars au premier trimestre de 2026, en hausse de 69,1 millions de dollars, ou 16 %, par rapport à 419,1 millions de dollars au premier trimestre de 2025, essentiellement par suite de la hausse de 28 % des produits du secteur *Formation de capital* en raison des produits plus élevés provenant des inscriptions additionnelles et de Compagnie Trust TSX, de la hausse de 14 % pour le secteur *Négociation et compensation de dérivés* et de la hausse de 34 % pour le secteur *Négociation de titres de participation et de titres à revenu fixe* découlant des volumes accrus dans les deux cas, à la hausse de 19 % pour TMX Datalinx, à la hausse de 10 % pour TMX VettaFi et à la hausse de 9 % pour TMX Trayport. Les produits ont diminué en raison de la dépréciation du dollar américain par rapport au dollar canadien au premier trimestre de 2026 comparativement au premier trimestre de 2025.

²¹ Comprend la charge d'amortissement des immobilisations incorporelles acquises à l'égard des indices obligataires, d'ETF Stream, de Verity et des indices du secteur nucléaires pour le premier trimestre de 2026.

²² Révisé pour être conforme à la composition de la mesure pour la période à l'étude, regroupe les postes précédemment nommés « Coûts d'intégration », « Coûts d'acquisition et coûts connexes » et « Montant à payer au titre des paiements éventuels et ajustement de la juste valeur ».

²³ Révisé pour être conforme à la composition de la mesure pour la période à l'étude, regroupe les postes précédemment nommés « Coûts liés aux différends et aux litiges » et « Autres éléments connexes ».

²⁴ Anciennement « Perte nette (profit net) sur la conversion des actifs et passifs monétaires libellés en monnaie étrangère ».

²⁵ Le résultat ajusté par action est un ratio non conforme aux PCGR. Voir l'analyse à la rubrique *Mesures non conformes aux PCGR*. Le rapprochement pour le résultat par action ajusté au premier trimestre de 2026 est présenté sans ajustement au titre de l'arrondissement par souci d'exactitude.

²⁶ Le secteur *Perspectives globales* était anciennement appelé *Solutions globales, perspectives et stratégies d'analyse*.

Les produits du premier trimestre de 2026 comprennent une augmentation de 10,1 millions de dollars des produits attribuables aux acquisitions des indices obligataires (acquis le 20 février 2025), d'ETF Stream (acquise le 16 juin 2025), de Verity (acquise le 1^{er} octobre 2025), et des indices du secteur nucléaire (le 2 octobre 2025). Compte non tenu des indices obligataires, d'ETF Stream, de Verity et des indices du secteur nucléaire, les produits ont augmenté de 14 % au premier trimestre de 2026 par rapport au premier trimestre de 2025.

Formation de capital²⁷

(en millions de dollars)	T1 2026	T1 2025	Augmentation en dollars	Augmentation en pourcentage
Droits d'inscription initiale	2,7 \$	2,0 \$	0,7 \$	35 %
Droits d'inscription additionnelle	28,0	16,6	11,4	69 %
Droits de maintien de l'inscription	22,5	20,2	2,3	11 %
Solutions d'entreprise TMX ²⁸	32,3	27,9	4,4	16 %
	85,5 \$	66,7 \$	18,8 \$	28 %

- Les *droits d'inscription initiale* pour le premier trimestre de 2026 ont enregistré une hausse de 0,7 million de dollars par rapport à ceux du premier trimestre de 2025 par suite de l'augmentation des produits provenant de la TSX et de la TSXV. Nous avons comptabilisé des *droits d'inscription initiale* reçus en 2025 et en 2026 de 2,1 millions de dollars au premier trimestre de 2026, en regard de *droits d'inscription initiale* reçus en 2024 et en 2025 de 1,6 million de dollars au premier trimestre de 2025.
- En se fondant sur les *droits d'inscription initiale* facturés en 2025 et pour le trimestre clos le 31 mars 2026, les montants suivants ont été différés en vue de leur comptabilisation au deuxième trimestre de 2026, au troisième trimestre de 2026, au quatrième trimestre de 2026 et au premier trimestre de 2027 : 2,0 millions de dollars, 1,6 million de dollars, 0,9 million de dollars et 0,3 million de dollars, respectivement. Le total des produits tirés des *droits d'inscription initiale* des trimestres à venir dépendra également de l'activité d'inscription survenant au cours de ces trimestres.
- Les *droits d'inscription additionnelle* pour le premier trimestre de 2026 ont augmenté de 69 % par rapport à ceux du premier trimestre de 2025, par suite essentiellement de la hausse du nombre d'opérations facturées au maximum des droits ainsi que de la hausse du nombre d'opérations et de la hausse des droits moyens facturée en deçà du maximum à la TSX et à la TSXV. Pour le premier trimestre de 2026, les produits tirés des droits d'inscription additionnelle comprennent un montant de 14,9 millions de dollars pour la TSX et un montant de 13,1 millions de dollars pour la TSXV, comparativement à 9,9 millions de dollars pour la TSX et à 6,6 millions de dollars pour la TSXV au premier trimestre de 2025.
- Les émetteurs inscrits à la TSX et à la TSXV paient des *droits de maintien de l'inscription* annuels principalement en fonction de leur capitalisation boursière à la fin de l'année civile précédente, à l'intérieur de limites minimales et maximales. Les *droits de maintien de l'inscription* à la TSX et à la TSXV ont augmenté de 7 % et de 26 %, respectivement, entre le premier trimestre de 2025 et le premier trimestre de 2026, en raison principalement de la croissance de la capitalisation boursière.
- Les produits tirés de *Solutions d'entreprise TMX*, qui tiennent compte de Compagnie Trust TSX et de Newsfile, ont augmenté de 16 % au premier trimestre de 2026 par rapport à ceux du premier trimestre de 2025. Cette hausse est essentiellement attribuable à l'augmentation de 3,8 millions de dollars des produits de Compagnie Trust TSX du fait de la croissance des frais d'agent des transferts et des services aux courtiers, ainsi que de l'augmentation des produits d'intérêts nets, et à la hausse de 0,6 million de dollars des produits de Newsfile au premier trimestre de 2026 sous l'effet essentiellement de l'augmentation du nombre de communiqués de presse émis par les sociétés ouvertes.

²⁷ La rubrique *Formation de capital* contient certains énoncés prospectifs. Voir l'exposé des risques et incertitudes que comportent ces énoncés sous la rubrique *Mise en garde concernant l'information prospective*.

²⁸ La catégorie *Solutions d'entreprise TMX* était anciennement appelée *Autres services aux émetteurs*.

Négociation et compensation de titres de participation et de titres à revenu fixe

(en millions de dollars)	T1 2026	T1 2025	Augmentation en dollars	Augmentation en pourcentage
Négociation de titres de participation et de titres à revenu fixe	49,3 \$	36,9 \$	12,4 \$	34 %
Titres de participation et titres à revenu fixe – compensation, règlement, dépôt et autres services (CDS)	33,7	33,0	0,7	2 %
	83,0 \$	69,9 \$	13,1 \$	19 %

- Les produits tirés de la *négociation de titres de participation* ont augmenté au premier trimestre de 2026 en regard du premier trimestre de 2025 en raison de l'accroissement des volumes. Le volume global des titres négociés sur nos marchés boursiers a augmenté de 50 % (55,2 milliards de titres au premier trimestre de 2026, contre 36,9 milliards de titres au premier trimestre de 2025). Il y a eu une augmentation des volumes de 38 % à la TSX, de 97 % à la TSXV et de 16 % à Alpha au premier trimestre de 2026 par rapport au premier trimestre de 2025.
- Les produits tirés de la *négociation de titres à revenu fixe* ont diminué entre le premier trimestre de 2025 et le premier trimestre de 2026, par suite essentiellement de la baisse de l'activité sur les marchés du crédit et des swaps, contrebalancée en partie par une intensification de l'activité liée aux obligations du gouvernement du Canada.
- Les produits tirés de la CDS ont augmenté de 2 % entre le premier trimestre de 2025 et le premier trimestre de 2026, en raison surtout de la hausse des volumes de négociation boursière, de l'accroissement des événements de marché, des services de garde et des services de compensation, facteurs contrés en partie par les remises plus importantes et la baisse des intérêts sur les fonds de compensation.
- À l'exclusion des applications intentionnelles, pour les émissions inscrites à la TSX et à la TSXV, notre part de marché combinée des marchés boursiers au pays s'est établie à environ 61 % pour le premier trimestre de 2026, en baisse de 1 % par rapport au premier trimestre de 2025²⁹. Nous négocions uniquement des titres qui sont inscrits à la cote de la TSX ou de la TSXV.
- À l'exclusion des applications intentionnelles, pour toutes les émissions inscrites au Canada, notre part de marché combinée des marchés boursiers au pays s'est établie à environ 55 % au premier trimestre de 2026, en baisse de 1 % par rapport au premier trimestre de 2025³⁰.

²⁹ Source : OCRI.

³⁰ Source : OCRI.

Négociation et compensation de dérivés

(en millions de dollars)	T1 2026	T1 2025	Augmentation (diminution) en dollars	Augmentation (diminution) en pourcentage
Négociation et compensation de dérivés (compte non tenu de BOX)	76,9 \$	60,0 \$	16,9 \$	28 %
BOX	47,1	49,1	(2,0)	(4) %
	124,0 \$	109,1 \$	14,9 \$	14 %

Négociation et compensation de dérivés (compte non tenu de BOX)

L'augmentation des produits provenant de la *négociation et de la compensation de dérivés (compte non tenu de BOX)* s'explique par des augmentations de 33 % et de 19 % des produits générés par la MX et la CDCC, respectivement. La hausse des produits générés par la MX reflète principalement les volumes plus élevés sous l'effet d'une plus grande volatilité, et l'augmentation des produits par contrat, ce qui rend compte à la fois de la fin du programme de maintien de marché pour les CRA au deuxième trimestre de 2025 et de la fin du programme de maintien de marché pour les CGZ au quatrième trimestre de 2025, et la composition favorable du portefeuille de produits. Le volume global a augmenté de 12 % entre le premier trimestre de 2025 et le premier trimestre de 2026 (69,3 millions de contrats négociés au premier trimestre de 2026, contre 61,8 millions de contrats négociés au premier trimestre de 2025). La hausse des produits générés par la CDCC est surtout attribuable à l'augmentation des volumes de compensation et à une composition plus favorable du portefeuille de produits.

BOX

Les produits tirés de BOX ont diminué de 2,0 millions de dollars, ou 4 %, au premier trimestre de 2026 par rapport au premier trimestre de 2025, en raison surtout de l'incidence défavorable du change attribuable à la dépréciation du dollar américain par rapport au dollar canadien, facteur atténué en partie par une hausse de 6 % des volumes de BOX (259,3 millions de contrats négociés au premier trimestre de 2026, contre 244,8 millions de contrats négociés au premier trimestre de 2025). La part du marché des options sur instruments de capitaux propres de BOX s'est établie à 7 % au premier trimestre de 2026, soit un recul de 1 % par rapport au premier trimestre de 2025. En dollars américains, les produits provenant de BOX se sont élevés à 34,4 millions de dollars (selon un taux de change entre le dollar américain et le dollar canadien de 1,37), au premier trimestre de 2026, relativement inchangés par rapport au premier trimestre de 2025.

Le tableau suivant résume le volume de BOX et la part du marché des options sur instruments de capitaux propres au cours des huit derniers trimestres :

	T1 2026	T4 2025	T3 2025	T2 2025	T1 2025	T4 2024	T3 2024	T2 2024
Volume (en millions de contrats)	259	247	236	241	245	212	186	186
Part de marché (options sur instruments de capitaux propres)	7 %	6 %	7 %	7 %	8 %	7 %	7 %	7 %
Produits (en millions de dollars canadiens)	47,1 \$	48,7 \$	44,9 \$	45,4 \$	49,1 \$	42,1 \$	35,3 \$	32,8 \$
Taux de change moyen \$ US-\$ CA	1,37	1,40	1,38	1,38	1,44	1,40	1,36	1,37
Produits (en millions de dollars américains)	34,4 \$	34,9 \$	32,6 \$	32,8 \$	34,2 \$	30,1 \$	25,9 \$	24,0 \$

Perspectives globales

(en millions de dollars)	T1 2026	T1 2025	Augmentation en dollars	Augmentation en pourcentage
TMX Trayport	72,7 \$	66,4 \$	6,3 \$	9 %
TMX Datalinx	72,7	61,1	11,6	19 %
TMX VettaFi	50,3	45,9	4,4	10 %
	195,7 \$	173,4 \$	22,3 \$	13 %

L'augmentation des produits du secteur *Perspectives globales* au premier trimestre de 2026 par rapport au premier trimestre de 2025 rend compte d'une augmentation de 19 % au titre de TMX Datalinx, d'une augmentation de 10 % au titre de TMX VettaFi et d'une augmentation de 9 % au titre de TMX Trayport. Les produits ont diminué de 3,1 millions de dollars sous l'effet de l'incidence de change défavorable sur les produits provenant de TMX VettaFi et de TMX Datalinx due à la dépréciation du dollar américain par rapport au dollar canadien.

TMX Trayport

Le tableau suivant résume le nombre moyen de titulaires de licence et de connexions, les produits récurrents annuels et le taux net moyen de rétention des produits au cours des huit derniers trimestres³¹ :

	T1 2026	T4 2025	T3 2025	T2 2025	T1 2025	T4 2024	T3 2024	T2 2024
Total des titulaires de licence	10 765	10 451	10 208	10 235	10 135	9 786	9 541	9 239
Total des connexions	29 795	29 413	29 089	28 827	28 538	27 507	26 383	26 362
Produits récurrents annuels (en millions de \$ CA)	290,0 \$	275,8 \$	275,7 \$	272,7 \$	263,5 \$	247,4 \$	239,1 \$	224,6 \$
Produits récurrents annuels (en millions de livres sterling)	157,2 £	149,6 £	148,6 £	146,5 £	144,3 £	137,8 £	133,7 £	129,8 £
Taux net moyen de rétention des produits	108 %	107 %	109 %	111 %	110 %	115 %	114 %	114 %
Produits (en millions de \$ CA)	72,7 \$	70,1 \$	69,5 \$	71,3 \$	66,4 \$	63,4 \$	60,0 \$	56,4 \$
Produits (en millions de livres sterling)	39,4 £	38,0 £	37,5 £	38,3 £	36,4 £	35,3 £	33,5 £	32,6 £
Taux de change moyen de la livre sterling et du \$ CA	1,85	1,84	1,85	1,86	1,82	1,80	1,79	1,73

Les produits provenant de TMX Trayport ont augmenté de 9 % entre le premier trimestre de 2025 et le premier trimestre de 2026. En livres sterling, les produits provenant de TMX Trayport se sont élevés à 39,4 millions de livres sterling au premier trimestre de 2026, en hausse de 8 % par rapport au premier trimestre de 2025, du fait d'une augmentation de 9 % des produits récurrents, contrée en partie par une diminution des produits non récurrents. La hausse des produits provenant de TMX Trayport entre le premier trimestre de 2025 et le premier trimestre de 2026 a découlé principalement de l'accroissement de 6 % du total des titulaires de licence, des ajustements de tarification annuels, et de la hausse des produits provenant de l'analyse de données et des autres produits destinés aux négociateurs.

³¹ Les données des trimestres antérieurs ont été retraitées par souci d'uniformité avec la méthode utilisée pour le trimestre à l'étude. Le taux net de rétention des produits a été retraité pour tenir compte des variations d'un exercice à l'autre (auparavant sur une base séquentielle).

Le total des titulaires de licence représente le nombre de licences facturables uniques visant les principaux produits de TMX Trayport dans différents segments de clients, notamment les négociateurs, les courtiers et les bourses. Le total des connexions représente le nombre de connexions au réseau de Trayport. Bien que ce ne soit pas toutes les connexions qui génèrent des produits, ce chiffre démontre la puissance du réseau de Trayport dans l'ensemble.

Les produits récurrents annuels correspondent aux produits récurrents mensuels annualisés. Le taux net moyen de rétention des produits représente le pourcentage de rétention des produits récurrents nets es clients au cours du trimestre à l'étude par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Les produits générés par les nouveaux clients sont exclus de ce calcul. Un taux de 100 % signifie que les produits récurrents générés par les clients existants au cours du trimestre à l'étude sont demeurés inchangés par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent.

TMX Datalinx

Les produits provenant du secteur TMX Datalinx ont augmenté de 19 % entre le premier trimestre de 2025 et le premier trimestre de 2026, ce qui reflète la prise en compte d'un montant de 7,6 millions de dollars attribuable à Verity (acquise le 1^{er} octobre 2025), l'augmentation des produits tirés des abonnements et de l'utilisation, les ajustements de la facturation relative à des périodes antérieures, la hausse des produits tirés de la colocalisation et des services de sources de données, de même que l'incidence favorable des ajustements de tarification annuels. La dépréciation du dollar américain par rapport au dollar canadien au premier trimestre de 2026 par rapport au premier trimestre de 2025 a eu une incidence défavorable d'environ 2,3 millions de dollars. Les produits tirés de TMX Datalinx compte non tenu de Verity ont augmenté de 7 % par rapport au premier trimestre de 2025.

- Le nombre moyen d'abonnés professionnels aux services d'information boursière de la TSX et de la TSXV a augmenté de 1 % au premier trimestre de 2026 par rapport au premier trimestre de 2025 (97 998 abonnés professionnels aux services d'information boursière au premier trimestre de 2026, contre 96 636 abonnés au premier trimestre de 2025).
- Le nombre moyen d'abonnés professionnels aux services d'information boursière de la MX a augmenté de 3 % au premier trimestre de 2026 par rapport au premier trimestre de 2025 (21 769 abonnés professionnels aux services d'information boursière de la MX au premier trimestre de 2026, contre 21 073 abonnés au premier trimestre de 2025).

TMX VettaFi

Les produits provenant de TMX VettaFi ont augmenté de 10 % entre le premier trimestre de 2025 et le premier trimestre de 2026. En dollars américains, les produits provenant de VettaFi se sont élevés à 36,6 millions de dollars au premier trimestre de 2026, en hausse de 15 % par rapport au premier trimestre de 2025. L'augmentation des produits s'explique principalement par la hausse des produits tirés de la création d'indices en raison de la croissance interne des actifs en gestion indicielle³², la hausse des produits tirés des services de distribution numérique, ainsi que le montant de 1,8 million de dollars américains au titre des trois acquisitions liées à TMX VettaFi ayant eu lieu en 2025, soit celles visant les indices obligataires (acquis le 20 février 2025), ETF Stream (acquise le 16 juin 2025) et les indices du secteur nucléaire (le 2 octobre 2025). Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par une baisse de 2,4 millions de dollars américains des produits tirés du congrès Exchange.

³² Anciennement « actifs sous gestion ». Représente le total du capital investi qui est lié aux indices de TMX VettaFi.

Les produits des huit derniers trimestres sont résumés dans le tableau suivant³³ :

	T1 2026	T4 2025	T3 2025	T2 2025	T1 2025	T4 2024	T3 2024	T2 2024
Actifs en gestion indicielle (moyenne, en milliards de dollars américains)	83,0	75,7	70,0	57,9	54,9	51,7	36,6	35,5
Actifs en gestion indicielle (à la clôture, en milliards de dollars américains)	80,7	77,5	71,1	65,2	56,0	51,9	37,8	35,9
Produits (en millions de dollars canadiens)	50,3 \$	46,0 \$	42,1 \$	37,4 \$	45,9 \$	37,4 \$	31,1 \$	32,0 \$
Taux de change moyen \$ US-\$ CA	1,37	1,38	1,39	1,37	1,44	1,40	1,36	1,37
Produits (en millions de dollars américains)	36,6 \$	33,3 \$	30,3 \$	27,3 \$	31,9 \$	26,6 \$	23,0 \$	23,3 \$

Charges d'exploitation

(en millions de dollars)	T1 2026	T1 2025	Augmentation (diminution) en dollars	Augmentation (diminution) en pourcentage
Rémunération et avantages	116,8 \$	119,8 \$	(3,0) \$	(3) %
Systèmes d'information et de négociation	32,9	30,3	2,6	9 %
Frais de vente et charges générales et administratives	51,1	43,8	7,3	17 %
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	48,8	43,8	5,0	11 %
	249,6 \$	237,7 \$	11,9 \$	5 %

Les charges d'exploitation se sont établies à 249,6 millions de dollars au premier trimestre de 2026, en hausse de 11,9 millions de dollars, ou 5 %, par rapport à celles de 237,7 millions de dollars inscrites au premier trimestre de 2025. Cette augmentation tient compte d'une hausse de 7,7 millions de dollars des charges d'exploitation ayant trait aux indices obligataires (acquis le 20 février 2025), à ETF Stream (acquise le 16 juin 2025), à Verity (acquise le 1^{er} octobre 2025) et aux indices du secteur nucléaire (le 2 octobre 2025). Il y a également eu une hausse de 3,2 millions de dollars de l'amortissement des immobilisations incorporelles acquises, une hausse de 3,7 millions de dollars des coûts liés aux litiges, aux différends et aux éléments connexes, une hausse de 1,6 million de dollars des coûts liés aux acquisitions, à l'intégration et aux éléments connexes, facteurs partiellement contrebalancés par des charges liées au recentrage stratégique de 4,6 millions de dollars au premier trimestre de 2025.

Compte non tenu des charges susmentionnées, les charges d'exploitation sont demeurées inchangées en grande partie au premier trimestre de 2026 par rapport au premier trimestre de 2025.

La stabilité des charges d'exploitation d'un exercice à l'autre reflète principalement l'augmentation des coûts liés aux effectifs et des coûts connexes, des primes de rendement, des indemnités de départ, des coûts au titre des TI en raison de la hausse des droits de licences des logiciels et des coûts des services d'infonuagique, des charges liées aux produits, des frais de déplacement, de l'augmentation des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles, laquelle découle du projet de modernisation des services de postnégociation, déduction faite des économies. Ces augmentations ont été contrées par une baisse de 10,4 millions de dollars des coûts des régimes incitatifs liés au rendement destinés aux employés au premier trimestre de 2026 par rapport au premier trimestre de 2025, en raison surtout du recul des cours des actions au premier trimestre de 2026. Exclusion faite de l'incidence des coûts des régimes

³³ Les données des trimestres antérieurs ont été mises à jour par souci d'uniformité avec la méthode utilisée pour le trimestre à l'étude. Les données des périodes postérieures au 15 octobre 2024 tiennent compte d'INDEX Research.

incitatifs liés au rendement destinés aux employés, les charges d'exploitation ont augmenté d'environ 5 % par rapport au premier trimestre de 2025.

Rémunération et avantages

(en millions de dollars)	T1 2026	T1 2025	(Diminution) en dollars	(Diminution) en pourcentage
	116,8 \$	119,8 \$	(3,0)\$	(3) %

- La diminution des coûts au titre *de la rémunération et des avantages* rend compte d'une baisse d'environ 4,6 millions de dollars des charges liées au recentrage stratégique, et de la diminution de 0,4 million de dollars des coûts liés aux acquisitions, à l'intégration et aux éléments connexes pour Newsfile, VettaFi, iINDEX Research, ETF Stream et Verity au premier trimestre de 2026. Ces diminutions ont été contrées en partie par des charges d'exploitation de 5,3 millions de dollars au titre des indices obligataires, d'ETF Stream, de Verity et des indices du secteur nucléaire. Exclusion faite des éléments susmentionnés, les coûts au titre *de la rémunération et des avantages* ont diminué d'environ 3 % au premier trimestre de 2026 par rapport au premier trimestre de 2025.
- La diminution de 3 %, ou 3,3 millions de dollars, reflète principalement la baisse de 10,4 millions de dollars des coûts des régimes incitatifs liés au rendement destinés aux employés au premier trimestre de 2026 par rapport au premier trimestre de 2025, attribuable surtout au recul des cours des actions au premier trimestre de 2026, contrebalancée en partie par la hausse des coûts liés aux effectifs et des coûts connexes, l'augmentation des primes de rendement et l'augmentation des indemnités de départ. Exclusion faite de l'incidence de la baisse des coûts des régimes incitatifs liés au rendement destinés aux employés, les coûts au titre *de la rémunération et des avantages* se sont accrus de 7 %.
- Le Groupe TMX comptait 2 190 membres du personnel équivalents temps plein³⁴ au 31 mars 2026 (compte non tenu de BOX), contre 2 039 membres du personnel équivalents temps plein au 31 mars 2025, par suite de l'accroissement de 7 % des effectifs, y compris environ 4 % ou 90 membres du personnel équivalents temps plein pour Verity (acquise le 1^{er} octobre 2025) et ETF Stream (acquise le 16 juin 2025), ainsi que de l'accroissement des effectifs attribuable aux investissements consacrés à nos différents secteurs de croissance.

Systèmes d'information et de négociation

(en millions de dollars)	T1 2026	T1 2025	Augmentation en dollars	Augmentation en pourcentage
	32,9 \$	30,3 \$	2,6 \$	9 %

- L'augmentation des charges au titre des *systèmes d'information et de négociation* entre le premier trimestre de 2025 et le premier trimestre de 2026 a découlé des charges d'exploitation de 1,5 million de dollars liées aux indices obligataires, à ETF Stream, à Verity et aux indices du secteur nucléaire, et d'une hausse d'environ 0,1 million de dollars des coûts liés aux acquisitions, à l'intégration et aux éléments connexes. Exclusion faite des éléments susmentionnés, les charges au titre des *systèmes d'information et de négociation* ont augmenté de 3 %.
- La hausse de 3 %, ou 1,0 million de dollars, rend compte de la hausse des droits de licences des logiciels et de la hausse des coûts liés aux services d'infonuagique, facteurs contrebalancés en partie par une diminution des dépenses liées aux projets et les économies liées à notre projet de modernisation des services de postnégociation.

³⁴ Cette mesure normalise le nombre de membres du personnel à temps plein et à temps partiel sous forme d'unités d'équivalent temps plein en fonction des heures réelles de travail rémunéré.

Frais de vente et charges générales et administratives

(en millions de dollars)	T1 2026	T1 2025	Augmentation en dollars	Augmentation en pourcentage
	51,1 \$	43,8 \$	7,3 \$	17 %

- Les *frais de vente et charges générales et administratives* ont augmenté de 7,3 millions de dollars au premier trimestre de 2026 en regard du premier trimestre de 2025, en raison principalement d'une hausse de 3,7 millions de dollars des coûts liés aux litiges, aux différends et aux éléments connexes, d'une hausse de 1,9 million de dollars des coûts liés aux acquisitions, à l'intégration et aux éléments connexes et de charges d'exploitation de 0,9 million de dollars liées aux indices obligataires, à ETF Stream, à Verity et aux indices du secteur nucléaire. Exclusion faite des éléments susmentionnés, les *frais de vente et charges générales et administratives* se sont accrus de 2 % par rapport au premier trimestre de 2025.
- La hausse de 2 %, ou 0,8 million de dollars, s'explique en grande partie par l'augmentation des charges liées aux produits et des frais de déplacement, facteurs atténués en partie par les économies liées au projet de modernisation des services de postnégociation.

Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles

(en millions de dollars)	T1 2026	T1 2025	Augmentation en dollars	Augmentation en pourcentage
	48,8 \$	43,8 \$	5,0 \$	11 %

- Les *amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles* ont augmenté de 5,0 millions de dollars entre le premier trimestre de 2025 et le premier trimestre de 2026, ce qui reflète la hausse de 3,2 millions de dollars de l'amortissement se rapportant aux immobilisations incorporelles acquises liées aux indices obligataires, à ETF Stream, à Verity et aux indices du secteur nucléaire. Exclusion faite des éléments ci-dessus se rapportant aux récentes acquisitions, les *amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles* ont augmenté de 4 % au premier trimestre de 2026 par rapport au premier trimestre de 2025.
- L'augmentation de 4 %, ou 1,8 million de dollars, s'explique avant tout par l'augmentation des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles, laquelle découle du projet de modernisation des services de postnégociation.
- Pour le premier trimestre de 2026, les *amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles* de 48,8 millions de dollars comprennent 30,8 millions de dollars, déduction faite des participations ne donnant pas le contrôle, se rapportant à l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions (0,08 \$ par action de base et après dilution).
- Pour le premier trimestre de 2025, les *amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles* de 43,8 millions de dollars comprennent 28,5 millions de dollars, déduction faite des participations ne donnant pas le contrôle, se rapportant à l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions (0,08 \$ par action de base et après dilution).

Informations supplémentaires

Quote-part de la perte des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence

(en millions de dollars)	T1 2026	T1 2025	Diminution en dollars	Diminution en pourcentage
	(0,2) \$	(0,6) \$	0,4 \$	67 %

- Pour le premier trimestre de 2026, notre quote-part de la perte des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence a diminué de 0,4 million de dollars.

Autres produits

(en millions de dollars)	T1 2026	T1 2025	Augmentation en dollars	Augmentation en pourcentage
	83,8 \$	— \$	83,8 \$	s. o.

- Au premier trimestre de 2026, nous avons reçu un paiement en trésorerie de 91,1 millions de dollars dans le cadre du règlement d'un différend. Parallèlement à ce règlement, nous avons comptabilisé une provision de 7,3 millions de dollars au titre des coûts inévitables découlant de l'exécution des obligations contractuelles connexes.

Charges financières nettes

(en millions de dollars)	T1 2026	T1 2025	(Diminution) en dollars	(Diminution) en pourcentage
	4,2 \$	18,2 \$	(14,0) \$	(77) %

- La diminution des charges financières nettes entre le premier trimestre de 2025 et le premier trimestre de 2026 s'explique avant tout par un profit de change net de 11,2 millions de dollars sur les prêts intersociétés libellés en dollars américains au premier trimestre de 2026, et par un profit lié à la juste valeur nette sur les contreparties éventuelles de 4,1 millions de dollars pour le premier trimestre de 2026, comparativement à 1,0 million de dollars pour le premier trimestre de 2025.

Charge d'impôt sur le résultat et taux d'impôt effectif

Charge d'impôt sur le résultat (en millions de dollars)		Taux d'impôt effectif (en pourcentage) ³⁵	
T1 2026	T1 2025	T1 2026	T1 2025
77,0 \$	37,8 \$	26 %	26 %

Le taux d'impôt effectif excluant les ajustements ci-dessous se serait établi à environ 27 % pour le premier trimestre de 2026 et le premier trimestre de 2025.

Premier trimestre de 2026

- Au premier trimestre de 2026, une combinaison d'écarts de taux mineurs et d'ajustements de la base fiscale, ainsi que les incidences nettes du change ont réduit notre taux d'imposition effectif d'environ 1 %.

Premier trimestre de 2025

- Au premier trimestre de 2025, il y a eu une diminution du montant net des passifs d'impôt différé et une baisse correspondante de la charge d'impôt sur le résultat se rapportant à des modifications de la répartition entre les États américains, ce qui a donné lieu à une diminution d'environ 1 % de notre taux d'impôt effectif.

Bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle

(en millions de dollars)	T1 2026	T1 2025	(Diminution) en dollars
	16,4 \$	18,9 \$	(2,5) \$

- La diminution du bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle pour le premier trimestre de 2026 par rapport au premier trimestre de 2025 s'explique principalement par la diminution du bénéfice net de BOX découlant de la baisse des produits.

Total des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'instruments de capitaux propres du Groupe TMX

(en millions de dollars)	Au 31 mars 2026	Au 31 décembre 2025	Augmentation en dollars
	4 882,6 \$	4 757,8 \$	124,8 \$

- Au 31 mars 2026, 277 051 015 actions ordinaires avaient été émises et étaient en circulation et 3 547 940 options étaient en cours aux termes du régime d'options sur actions.
- Au 27 avril 2026, 276 143 685 actions ordinaires avaient été émises et étaient en circulation et 3 401 870 options étaient en cours aux termes du régime d'options sur actions.
- L'augmentation du *total des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'instruments de capitaux propres du Groupe TMX* provient principalement de l'inclusion du bénéfice net attribuable aux détenteurs d'instruments de capitaux propres du Groupe TMX de 224,6 millions de dollars, d'un profit latent sur la conversion des états financiers des établissements à l'étranger de 14,4 millions de dollars, minorés des versements de dividendes de 66,8 millions de dollars aux actionnaires du Groupe TMX et d'un montant de 58,6 millions de dollars au titre d'actions rachetées au premier trimestre de 2026 (y compris un montant de 1,1 million de dollars au titre de l'impôt lié au programme de rachat d'actions).

³⁵ Le taux d'impôt effectif correspond à la charge d'impôt sur le résultat divisée par le bénéfice avant l'impôt sur le résultat diminué des participations ne donnant pas le contrôle. Le taux d'impôt effectif, compte tenu des participations ne donnant pas le contrôle, calculé selon le bénéfice avant l'impôt sur le résultat total, était de 24 % pour le premier trimestre de 2026 et de 23 % pour le premier trimestre de 2025.

Secteurs

Les sections qui suivent présentent les résultats sectoriels du Groupe TMX pour le premier trimestre de 2026 comparativement au premier trimestre de 2025.

Premier trimestre de 2026

(en millions de dollars)	Formation de capital	Négociation et compensation de titres de participation et de titres à revenu fixe	Négociation et compensation de dérivés	Perspectives globales	Autres	Total
Produits provenant des clients externes	85,5 \$	83,0 \$	124,0 \$	195,7 \$	— \$	488,2 \$
Produits intersectoriels	0,1	0,6	—	0,1	(0,8)	—
Total des produits	85,6	83,6	124,0	195,8	(0,8)	488,2
Bénéfice (perte) d'exploitation	39,5	36,2	85,8	113,8	(36,7)	238,6

Premier trimestre de 2025

(en millions de dollars)	Formation de capital	Négociation et compensation de titres de participation et de titres à revenu fixe	Négociation et compensation de dérivés	Perspectives globales	Autres	Total
Produits provenant des clients externes	66,7 \$	69,9 \$	109,1 \$	173,4 \$	— \$	419,1 \$
Produits intersectoriels	0,1	0,5	—	0,2	(0,8)	—
Total des produits	66,8	70,4	109,1	173,6	(0,8)	419,1
Bénéfice (perte) d'exploitation	20,6	29,3	73,4	103,0	(44,9)	181,4

Bénéfice (perte) d'exploitation

L'augmentation du *bénéfice d'exploitation* dégagé par le secteur *Formation de capital* rend compte de la hausse des produits pour le premier trimestre de 2026 par rapport au premier trimestre de 2025 du fait surtout de la croissance des droits d'inscription additionnelle et de la hausse des produits générés par *Solutions d'entreprise TMX*.

La hausse du *bénéfice d'exploitation* dégagé par le secteur *Négociation et compensation de titres de participation et de titres à revenu fixe* pour le premier trimestre de 2026 par rapport au premier trimestre de 2025 résulte de la hausse des produits, partiellement contrebalancée par l'augmentation des charges d'exploitation attribuable en grande partie à la hausse des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles à la suite de la modernisation du système de postnégociation. La hausse des produits découle avant tout de l'augmentation des volumes de négociation de titres de participation.

L'augmentation du *bénéfice d'exploitation* dégagé par le secteur *Négociation et compensation de dérivés* reflète la hausse des produits générés par la MX et la CDCC attribuable aux volumes et au rendement accrus découlant de la fin des programmes de maintien de marché pour les CRA et les CGZ en 2025. Ces augmentations ont été en partie contrebalancées par les charges d'exploitation plus élevées pour le premier trimestre de 2026 par rapport au premier trimestre de 2025.

La hausse du *bénéfice d'exploitation* dégagé par le secteur *Perspectives globales* s'explique par les produits plus élevés de TMX Datalinx, de TMX Trayport et de TMX VettaFi. En ce qui concerne TMX Datalinx, l'augmentation tient compte de l'acquisition de Verity, de la hausse des produits tirés des abonnements et de l'utilisation, des ajustements de la facturation relative à des périodes antérieures, de la hausse des produits tirés des services de colocalisation et des services de sources de données. L'augmentation des produits provenant de TMX Trayport s'explique principalement par l'augmentation du total des titulaires de licence, les ajustements de tarification annuels et la hausse des produits tirés de l'analyse de données. L'augmentation des produits tirés de TMX VettaFi est attribuable à la hausse des produits tirés de la création d'indices découlant de la croissance interne des actifs en gestion indicielle et à l'inclusion des récentes acquisitions (les indices obligataires, ETF Stream et les indices du secteur nucléaire), facteurs contrés en partie par la baisse des produits du congrès Exchange. Ces augmentations ont été en partie neutralisées par l'augmentation des charges d'exploitation pour le premier trimestre de 2026 par rapport au premier trimestre de 2025, qui rend compte principalement des charges liées aux indices obligataires (acquis le 20 février 2025), à ETF Stream (acquise le 16 juin 2025) et à Verity (acquise le 1^{er} octobre 2026).

Les produits du secteur *Autres* comprennent certains coûts du siège social et d'autres coûts liés à des initiatives, qui ne sont pas ventilés entre les secteurs d'exploitation. Les coûts et les charges liés à l'amortissement des immobilisations incorporelles acquises, de même que certains ajustements de consolidation et d'élimination, sont également présentés dans le secteur *Autres*. La diminution de la *perte d'exploitation* du secteur *Autres* pour le premier trimestre de 2026 par rapport au premier trimestre de 2025 rend compte essentiellement de la baisse des coûts qui ne sont pas ventilés entre d'autres secteurs d'exploitation, y compris la diminution des charges au titre des régimes incitatifs liés au rendement destinés aux employés, lesquelles sont affectées aux trimestres ultérieurs, ainsi que les charges liées au recentrage stratégique engagées au cours du premier trimestre de 2025.

LIQUIDITÉS ET RESSOURCES EN CAPITAL

Sommaire des flux de trésorerie

Comparaison du premier trimestre de 2026 et du premier trimestre de 2025

(en millions de dollars)	T1 2026	T1 2025	Augmentation (diminution) de la trésorerie en dollars
Entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation	110,8 \$	121,8 \$	(11,0) \$
Entrées (sorties) de trésorerie liées aux activités de financement	(192,3)	(161,9)	(30,4)
Entrées (sorties) de trésorerie liées aux activités d'investissement	98,7	(34,9)	133,6

- Au premier trimestre de 2026, les *entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation* ont diminué de 11,0 millions de dollars en regard de celles du premier trimestre de 2025, ce qui s'explique essentiellement par l'augmentation des sorties de trésorerie au titre des clients et autres débiteurs et des charges payées d'avance, des fournisseurs et autres créiteurs ainsi que par la baisse de la trésorerie se rapportant aux autres actifs et passifs. Ces facteurs ont été en partie compensés par l'augmentation du bénéfice d'exploitation (exclusion faite des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles, des charges financières nettes et des autres produits), la hausse des entrées de trésorerie découlant des produits différés, et la baisse de l'impôt sur le résultat payé.
- Au premier trimestre de 2026, les *sorties de trésorerie liées aux activités de financement* ont augmenté de 30,4 millions de dollars par rapport à celles du premier trimestre de 2025 en raison surtout des sorties de trésorerie de 57,5 millions de dollars liées aux actions rachetées dans le cadre d'une offre publique de rachat dans le cours normal des activités, de la hausse des dividendes versés aux détenteurs d'instruments de capitaux propres, et de la baisse du produit de l'exercice d'options sur actions. Cette augmentation a été partiellement contrebalancée par la baisse des dividendes versés aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle, la diminution des sorties de trésorerie du fait de la variation nette du papier commercial et de la hausse des prélèvements nets sur les facilités de crédit et de trésorerie.
- Au premier trimestre de 2026, les *entrées de trésorerie liées aux activités d'investissement* ont augmenté de 133,6 millions de dollars par rapport à celles du premier trimestre de 2025. Cette augmentation s'explique principalement par le produit du règlement d'un différend de 91,1 millions de dollars, la hausse du produit net tiré des titres négociables et la baisse des sorties de trésorerie au titre des entrées de locaux et de matériel.

Sommaire de la situation de trésorerie et autres questions³⁶

Trésorerie, équivalents de trésorerie et titres négociables

(en millions de dollars)	Au 31 mars 2026	Au 31 décembre 2025	Augmentation (diminution) en dollars
Trésorerie et équivalents de trésorerie ³⁷	358,6 \$	348,3 \$	10,3 \$
Titres négociables	143,2 \$	164,6 \$	(21,4) \$
Trésorerie, équivalents de trésorerie et titres négociables	501,8 \$	512,9 \$	(11,1) \$

Au 31 mars 2026, nous avons de la trésorerie, des équivalents de trésorerie et des titres négociables d'une valeur de 501,8 millions de dollars, comparativement à 512,9 millions de dollars au 31 décembre 2025. La hausse de la trésorerie et des équivalents de trésorerie reflète avant tout les entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation de 110,8 millions de dollars et le produit découlant du règlement d'un différend de 91,1 millions de dollars. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par les sorties de trésorerie liées au versement de dividendes de 66,8 millions de dollars à nos actionnaires, les actions rachetées dans le cadre d'une offre publique de rachat dans le cours normal des activités d'un montant de 57,5 millions de dollars, le versement de dividendes de 31,8 millions de dollars aux participations ne donnant pas le contrôle, les intérêts payés, déduction faite des intérêts reçus de 31,7 millions de dollars, et les entrées de locaux, de matériel et d'immobilisations incorporelles de 16,4 millions de dollars.

Compte tenu de nos activités et de notre modèle d'exploitation actuels, nous estimons disposer de suffisamment de liquidités et d'accès à du financement pour exercer nos activités, faire des paiements d'intérêts, ainsi que satisfaire aux clauses restrictives de nos actes de fiducie régissant les obligations non garanties et aux clauses restrictives financières régissant la facilité de crédit renouvelable du Groupe TMX (la « convention de crédit ») et notre programme de papier commercial (se reporter à la rubrique **LIQUIDITÉS ET RESSOURCES EN CAPITAL – Papier commercial, obligations non garanties et facilités de crédit et de trésorerie**), de même que satisfaire aux obligations de maintien du capital qui nous sont imposées par les organismes de réglementation.

Notre capacité d'obtenir du financement dans l'avenir dépendra de la liquidité et de la situation des marchés des capitaux, y compris le marché du crédit, ainsi que de notre situation financière à ce moment, des clauses restrictives de la convention de crédit et des actes de fiducie régissant les obligations non garanties, de même que des obligations de maintien du capital imposées par les organismes de réglementation. Au 31 mars 2026, du papier commercial de 199,5 millions de dollars était en cours.

Total des actifs

(en millions de dollars)	Au 31 mars 2026	Au 31 décembre 2025	Augmentation en dollars
	56 032,3 \$	50 721,2 \$	5 311,1 \$

- Notre bilan consolidé au 31 mars 2026 englobe des *soldes des adhérents et des membres compensateurs* relatifs à nos activités de compensation. Ces soldes ont des montants égaux qui sont compris dans le *total des passifs*. L'augmentation de 5 311,1 millions de dollars du *total des actifs* depuis le 31 décembre 2025 résulte en grande partie de la hausse des montants reçus pour des opérations de mise en pension et des soldes de garanties plus élevés à la CDCC et à la CDS, s'établissant à 5 159,9 millions de dollars au 31 mars 2026.

³⁶ La rubrique *Sommaire de la situation de trésorerie et autres questions* contient certains énoncés prospectifs. Voir l'exposé des risques et incertitudes que comportent ces énoncés sous la rubrique *Mise en garde concernant l'information prospective*.

³⁷ La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont présentés déduction faite de la trésorerie soumise à des restrictions.

Papier commercial, obligations non garanties et facilités de crédit et de trésorerie

Papier commercial

(en millions de dollars)	Au 31 mars 2026	Au 31 décembre 2025	(Diminution) en dollars
	199,5 \$	209,5 \$	(10,0) \$

Du papier commercial de 199,5 millions de dollars était en cours, y compris des intérêts courus, à des taux d'intérêt allant de 2,26 % à 2,38 % aux termes du programme au 31 mars 2026, ce qui représente une diminution nette de 10,0 millions de dollars depuis le 31 décembre 2025. Le 19 mars 2026, le Groupe TMX a augmenté la taille du programme de papier commercial, la faisant passer de 500,0 millions de dollars à 700,0 millions de dollars canadiens ou l'équivalent en dollars américains, et Morningstar DBRS a confirmé la note de R-1 (moyenne) assortie d'une tendance stable. Le programme de papier commercial est entièrement sécurisé par la convention de crédit visant la facilité de crédit renouvelable du Groupe TMX (se reporter à la rubrique **LIQUIDITÉS ET RESSOURCES EN CAPITAL – Facilités de crédit renouvelables de Groupe TMX Limitée**).

Obligations non garanties

Au 31 mars 2026, les obligations non garanties suivantes du Groupe TMX étaient en cours :

Obligations non garanties	Principal (en millions de dollars)	Coupon	Échéance
Série E	200,0	Taux de 3,779 % par année payable à terme échu en versements semestriels égaux	5 juin 2028
Série F	250,0	Taux de 2,016 % par année payable à terme échu en versements semestriels égaux	12 février 2031
Série G	350,0	Taux de 4,678 % par année payable à terme échu en versements semestriels égaux	16 août 2029
Série H	300,0	Taux de 4,836 % par année payable à terme échu en versements semestriels égaux	18 février 2032
Série I	450,0	Taux de 4,970 % par année payable à terme échu en versements semestriels égaux	16 février 2034
Série J	300,0	Taux de 4,747 % par année payable à terme échu en versements semestriels égaux	26 mai 2026

Le Groupe TMX peut à tout moment et à son gré rembourser, en totalité ou en partie, les obligations non garanties de série E et de série F avant leur échéance respective. Le prix de remboursement est égal au plus élevé des montants suivants, soit le prix établi selon le rendement des obligations du Canada (comme il est défini dans l'acte de fiducie pertinent) ou la totalité du montant en principal des obligations non garanties faisant l'objet du remboursement, auquel s'ajoutent les intérêts courus et impayés jusqu'à la date prévue de remboursement. Si les obligations non garanties sont remboursées dans les trois mois précédant la date d'échéance de la série E et de la série F, le prix de remboursement sera égal à la totalité du montant en principal impayé sur la série faisant l'objet du remboursement, auquel s'ajoutent les intérêts courus et impayés jusqu'à la date fixée pour le remboursement.

Les obligations non garanties de série G, de série H, de série I et de série J peuvent être remboursées en totalité ou en partie, en tout temps avant leur date d'échéance respective, au gré du Groupe TMX, au prix de remboursement, auquel s'ajoutent les intérêts courus et impayés jusqu'à la date prévue de remboursement. Le prix de remboursement correspond au plus élevé entre le prix établi selon le rendement des obligations du Canada (tel qu'il est défini dans l'acte de fiducie approprié) et la totalité du principal des obligations non garanties de série G, de série H, de série I et de série J remboursées, auquel s'ajoutent les intérêts courus et impayés jusqu'à la date prévue de remboursement. Si les obligations non garanties sont remboursées dans le mois (pour la série G) et dans les trois mois (pour les séries H et I) précédant la

date d'échéance, le prix de remboursement sera égal à la totalité du montant en principal impayé sur les obligations non garanties, auquel s'ajoutent les intérêts courus et impayés jusqu'à la date du remboursement.

Au 31 mars 2026, Morningstar DBRS avait attribué la note de AA (faible) assortie d'une tendance stable aux obligations non garanties.

(en millions de dollars)	Au 31 mars 2026	Au 31 décembre 2025	Augmentation en dollars
Obligations non garanties de série E – non courant	199,7 \$	199,7 \$	— \$
Obligations non garanties de série F – non courant	249,3 \$	249,3 \$	— \$
Obligations non garanties de série G – non courant	349,1 \$	349,0 \$	0,1 \$
Obligations non garanties de série H – non courant	298,9 \$	298,9 \$	— \$
Obligations non garanties de série I – non courant	448,4 \$	448,2 \$	0,2 \$
Obligations non garanties de série J – courant	299,9 \$	299,8 \$	0,1 \$
	1 845,3 \$	1 844,9 \$	0,4 \$

Au 31 mars 2026, le total de la dette, y compris les obligations non garanties et le papier commercial, s'établissait à 2 044,8 millions de dollars pour un coût moyen pondéré des capitaux empruntés de 4,13 %.

Au 31 mars 2026, toutes les clauses restrictives relatives à la convention régissant les actes de fiducie de base et supplémentaires étaient respectées.

Facilité de crédit renouvelable de Groupe TMX Limitée

Le Groupe TMX a conclu une convention de crédit auprès d'un consortium de prêteurs pour sécuriser entièrement le programme de papier commercial et pour satisfaire les besoins généraux de l'entreprise. Le montant disponible aux termes de cette facilité de crédit renouvelable est d'au plus 700,0 millions de dollars (majoré par rapport à 500,0 millions de dollars le 6 février 2026), duquel est retranché le montant du papier commercial en circulation (199,5 millions de dollars au 31 mars 2026). La facilité arrive à échéance le 6 février 2031.

Au 31 mars 2026, toutes les clauses restrictives relatives à la convention visant la facilité de crédit renouvelable du Groupe TMX étaient respectées.

Autres facilités de crédit et de trésorerie

Facilités de la CDCC

La CDCC a des facilités de trésorerie d'un jour de 1,2 milliard de dollars qui permettent de disposer de liquidités garanties en contrepartie de titres reçus par la CDCC ou donnés en nantissement à la CDCC. Les facilités de trésorerie d'un jour doivent être remises à zéro à la fin de chaque journée.

La CDCC maintient une facilité non engagée de pension sur titres de 33,3 milliards de dollars afin de disposer de liquidités à la fin de la journée si elle n'est pas en mesure de remettre les facilités de trésorerie d'un jour à zéro. Le 20 février 2026, la CDCC a prorogé cette facilité au 19 février 2027.

La CDCC maintient une facilité de trésorerie de soutien renouvelable consortiale de 100,0 millions de dollars afin de disposer de liquidités à la fin de la journée si elle n'est pas en mesure de remettre les facilités de trésorerie d'un jour à zéro. Les avances prélevées à même la facilité sont garanties par des titres que la CDCC a reçus ou qui lui ont été donnés en nantissement. Le 20 février 2026, cette facilité a été prorogée au 19 février 2027.

La CDCC maintient une facilité d'emprunt à vue cadre de 60,0 millions de dollars afin de disposer de liquidités à un jour en dollars canadiens ou d'un montant équivalent en dollars américains aux fins du règlement. Les avances prélevées à même la facilité sont garanties par des titres que la CDCC a reçus ou qui lui ont été donnés en nantissement. Au 31 mars 2026, la CDCC avait prélevé un montant de 10,1 millions de dollars en vue de faciliter un règlement de pension sur titres en défaut. Le montant était entièrement compensé par les titres liquides inclus dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie et il a été entièrement remboursé après la date de clôture.

La CDCC maintient une facilité de trésorerie en devises de 100,0 millions de dollars afin de pouvoir se procurer des dollars américains ou des dollars canadiens dans l'éventualité où un membre compensateur serait en défaut et où la CDCC ne serait pas en mesure de régler facilement des opérations en dollars américains ou en dollars canadiens alors qu'elle est en possession de certains équivalents en devises, soit la livre sterling, l'euro, le dollar de Hong Kong ou le dollar américain. La facilité est renouvelée automatiquement et est prorogée successivement sur une base quotidienne jusqu'à la date à laquelle l'une ou l'autre des parties au contrat donne un préavis de six mois à la date de résiliation.

La CDCC a une entente qui permettrait à la Banque du Canada, à sa discrétion, de fournir à la CDCC des liquidités d'urgence de dernier recours. Cette facilité doit permettre de fournir des liquidités à la fin de la journée seulement si la CDCC n'est pas en mesure d'accéder aux liquidités provenant de la facilité de trésorerie de soutien renouvelable et de la facilité de pension sur titres consortiale ou dans les cas où les liquidités aux termes de ces facilités sont insuffisantes. Il est nécessaire de garantir intégralement la facilité pour y recourir.

Facilités de la CDS

Le 10 avril 2025, Compensation CDS a établi une facilité d'emprunt à vue cadre de 100,0 millions de dollars afin de disposer de liquidités à un jour en dollars canadiens ou d'un montant équivalent en dollars américains aux fins du règlement dans certaines circonstances. Les avances prélevées à même la facilité sont garanties par des titres que Compensation CDS a reçus.

Compensation CDS maintient une facilité de découvert non garantie de 5,0 millions de dollars afin de soutenir les besoins opérationnels à court terme, y compris les activités de traitement et de règlement des adhérents. Le taux d'emprunt, en cas de prélèvement, est le taux préférentiel canadien ou le taux de base américain, selon la monnaie du prélèvement.

Compensation CDS maintient une facilité de trésorerie de soutien garantie de 1,5 milliard de dollars américains, ou l'équivalent en dollars canadiens, qui lui permet de prélever des fonds en dollars américains ou canadiens. Le 17 mars 2026, Compensation CDS a prorogé la date d'échéance de la facilité au 16 mars 2027.

Compensation CDS dispose également d'une facilité de trésorerie de soutien garantie de 2,0 milliards de dollars, ou l'équivalent en dollars américains, sur laquelle des prélèvements peuvent être effectués en dollars canadiens ou américains. Le 17 mars 2026, Compensation CDS a prorogé la date d'échéance de la facilité au 16 mars 2027.

De plus, Compensation CDS maintient une entente qui permettrait à la Bank of New York Mellon de fournir à la CDS des liquidités de dernier recours si Compensation CDS est incapable de respecter l'obligation de paiement de la garantie envers les adhérents à l'aide de la facilité de trésorerie de soutien et des fonds en caisse. Cette facilité de prêt permettrait de disposer de liquidités en contrepartie de titres qui auront été donnés en nantissement à Compensation CDS à l'aide du programme d'opérations de prise en pension de titres tripartites.

La CDS a également conclu des ententes qui permettraient à la Banque du Canada, à sa discrétion, de fournir à la CDS des liquidités d'urgence de dernier recours. Cette facilité de trésorerie doit permettre de fournir des liquidités à la fin de la journée aux fins des obligations de paiement émanant de CDSX et seulement si Compensation CDS n'est pas en mesure d'accéder aux liquidités provenant de la facilité de trésorerie de soutien ou dans le cas où les liquidités aux termes de ces facilités sont insuffisantes. Il est nécessaire de garantir intégralement la facilité pour y recourir.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les autres facilités de crédit et de trésorerie, il y a lieu de se reporter à la **note 11 B) - AUTRES FACILITÉS DE CRÉDIT ET DE TRÉSORERIE** des états financiers du trimestre clos le 31 mars 2026.

GESTION DU CAPITAL

Nos principaux objectifs de gestion du capital et nos obligations de maintien de capital sont décrits dans notre rapport de gestion annuel de 2025.

Au 31 mars 2026, le Groupe TMX respectait chacune des obligations en matière de capital imposées de l'extérieur. Se reporter aux rubriques **Facilités de crédit renouvelables de Groupe TMX Limitée**, **Autres facilités de crédit et de trésorerie** et **GESTION DU CAPITAL** de notre rapport de gestion annuel de 2025 pour obtenir une description des clauses restrictives financières que nous devons respecter.

INFORMATIONS FINANCIÈRES TRIMESTRIELLES

(en millions de dollars, sauf les montants par action – non audité)	31 mars 2026	31 déc. 2025	30 sept. 2025	30 juin 2025	31 mars 2025	31 déc. 2024	30 sept. 2024	30 juin 2024
Formation de capital	85,5 \$	81,8 \$	71,0 \$	77,9 \$	66,7 \$	72,5 \$	61,9 \$	77,8 \$
Négociation et compensation de titres de participation et de titres à revenu fixe	83,0	75,4	68,0	70,1	69,9	67,0	61,8	64,4
Négociation et compensation de dérivés	124,0	114,9	105,7	104,8	109,1	94,4	83,2	78,8
Perspectives globales	195,7	185,6	173,9	168,9	173,4	159,4	146,9	146,1
Autres	—	0,1	—	—	—	—	—	—
Produits	488,2	457,8	418,6	421,7	419,1	393,3	353,8	367,1
Charges d'exploitation	249,6	252,1	226,8	229,6	237,7	212,1	198,3	203,2
Bénéfice d'exploitation	238,6	205,7	191,8	192,1	181,4	181,2	155,5	163,9
Bénéfice net attribuable aux détenteurs d'instruments de capitaux propres du Groupe TMX	224,6	115,2	120,5	74,1	105,9	159,3	82,7	100,0
Résultat par action								
De base	0,81	0,41	0,43	0,27	0,38	0,58	0,30	0,36
Dilué	0,80	0,41	0,43	0,26	0,38	0,58	0,30	0,36

Comparaison du premier trimestre de 2026 et du quatrième trimestre de 2025

- Les *produits* se sont élevés à 488,2 millions de dollars au premier trimestre de 2026, soit une hausse de 30,4 millions de dollars, ou de 7 %, par rapport à ceux de 457,8 millions de dollars pour le quatrième trimestre de 2025, ce qui s'explique par l'augmentation des produits provenant du secteur *Perspectives globales* attribuable à la croissance enregistrée par TMX Datalinx, y compris Verity (acquise le 1^{er} octobre 2025), TMX VettaFi et TMX Trayport, par l'augmentation des produits provenant du secteur *Négociation et compensation de dérivés* et du secteur *Négociation et compensation de titres de participation et de titres à revenu fixe* découlant de la hausse des volumes de négociation, par l'augmentation des produits provenant du secteur *Formation de capital* attribuable à la hausse des droits de maintien de l'inscription et par l'augmentation des produits tirés des services d'agents des transferts de Compagnie Trust TSX.
- Les *charges d'exploitation* se sont établies à 249,6 millions de dollars au premier trimestre de 2026, en baisse de 2,5 millions de dollars, ou de 1 %, par rapport à celles de 252,1 millions de dollars au quatrième trimestre de 2025, ce qui reflète principalement les charges de 15,3 millions de dollars liées à la piste d'audit consolidée (CAT) de BOX au quatrième trimestre de 2025, la baisse des coûts des régimes incitatifs liés au rendement destinés aux employés et la diminution des frais de consultation. Ces baisses ont été contrebalancées en partie par la hausse des charges d'exploitation se rapportant au congrès Exchange de TMX VettaFi qui s'est tenu au cours du premier trimestre de 2026, la hausse de l'impôt lié aux effectifs et à la masse salariale et la hausse des primes de rendement annuelles.
- Le *bénéfice d'exploitation* s'est établi à 238,6 millions de dollars au premier trimestre de 2026, en hausse de 32,9 millions de dollars, ou 16 %, par rapport au quatrième trimestre de 2025, ce qui reflète une hausse des produits et une baisse des charges d'exploitation.

- Le *bénéfice net attribuable aux détenteurs d'instruments de capitaux propres du Groupe TMX* s'est élevé à 224,6 millions de dollars, soit 0,81 \$ par action ordinaire de base et 0,80 \$ par action ordinaire après dilution, comparativement à 115,2 millions de dollars, soit 0,41 \$ par action ordinaire de base et après dilution au quatrième trimestre de 2025. La hausse du *bénéfice net attribuable aux détenteurs d'instruments de capitaux propres du Groupe TMX* et du résultat par action reflète surtout le paiement en trésorerie reçu à la suite du règlement d'un différend au premier trimestre de 2026, la baisse des charges financières nettes, qui découle des profits de change sur les prêts intersociétés libellés en dollars américains au premier trimestre de 2026, contre des pertes de change au quatrième trimestre de 2025, la hausse du bénéfice d'exploitation, facteurs en partie contrebalancés par la charge d'impôt sur le résultat.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les sept trimestres précédents, il y a lieu de consulter la rubrique Principales informations financières annuelles et trimestrielles de notre rapport de gestion annuel de 2025.

Comptabilité et contrôles

Modifications de méthodes comptables

Les modifications qui suivent sont entrées en vigueur pour le Groupe TMX le 1^{er} janvier 2026.

- Classement et évaluation des instruments financiers (modifications de l'IFRS 9, *Instruments financiers*, et de l'IFRS 7, *Instruments financiers : informations à fournir*)
- Améliorations annuelles des normes IFRS de comptabilité - Modifications des normes suivantes :
 - IFRS 7, *Instruments financiers : informations à fournir*, et le guide de mise en œuvre de l'IFRS 7 qui l'accompagne
 - IFRS 9, *Instruments financiers*
 - IFRS 10, *États financiers consolidés*
 - IAS 7, *Tableau des flux de trésorerie*.

L'adoption de ces modifications n'a pas eu d'incidence significative sur les états financiers.

Contrôles et procédures de communication de l'information et contrôle interne à l'égard de l'information financière

Contrôles et procédures de communication de l'information

Les contrôles et procédures de communication de l'information (les « CPCI ») du Groupe TMX, au sens attribué à ce terme dans le Règlement 52-109 sur l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs (le « Règlement 52-109 »), visent à fournir l'assurance raisonnable que l'information devant être communiquée dans les documents que nous déposons aux termes de la législation en valeurs mobilières est enregistrée, traitée, condensée et présentée dans les délais prévus par la législation en valeurs mobilières. De plus, ces procédures et contrôles sont conçus pour fournir l'assurance raisonnable que toute l'information devant être présentée dans ces documents est recueillie et communiquée à la direction, y compris au chef de la direction et au chef des finances, selon ce qui est approprié, afin de leur permettre de prendre des décisions en temps opportun concernant la communication de l'information au public. Bien que nous examinions régulièrement nos contrôles et procédures de communication de l'information, ceux-ci ne peuvent nous fournir d'assurance absolue étant donné que les systèmes de contrôle ne peuvent prévenir ou détecter toutes les inexactitudes liées à des erreurs ou à la fraude en raison des limites inhérentes qu'ils comportent.

Contrôle interne à l'égard de l'information financière

La direction est chargée d'établir et de mettre en œuvre un processus adéquat de contrôle interne à l'égard de l'information financière (« CIIF »), au sens du Règlement 52-109. Le CIIF s'entend du processus conçu par le chef de la direction et le chef des finances, ou sous leur supervision, et mis en œuvre par le conseil d'administration, la direction ou d'autres membres de notre personnel pour fournir l'assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été établis, aux fins de publication de l'information financière, conformément aux IFRS, et il couvre notamment des politiques et procédures qui 1) concernent la tenue de dossiers suffisamment détaillés donnant une image fidèle des opérations et des cessions d'actifs du Groupe TMX, 2) sont conçues pour fournir l'assurance raisonnable que les opérations sont enregistrées comme il se doit pour établir les états financiers conformément aux IFRS et que les encaissements et décaissements du Groupe TMX ne sont faits qu'avec l'autorisation de la direction et du conseil d'administration du Groupe TMX et 3) sont conçues pour fournir l'assurance raisonnable que toute acquisition, utilisation ou cession non autorisée des actifs du Groupe TMX qui pourrait avoir une incidence importante sur les états financiers est soit interdite, soit détectée à temps.

Modifications du contrôle interne à l'égard de l'information financière

Aucune modification du contrôle interne à l'égard de l'information financière (« CIIF ») apportée au cours du trimestre clos le 31 mars 2026 n'a eu d'incidence importante ou n'est raisonnablement susceptible d'avoir une incidence importante sur notre CIIF.

MISE EN GARDE CONCERNANT L'INFORMATION PROSPECTIVE

Le présent rapport de gestion du Groupe TMX renferme de l'« information prospective » (au sens attribué à ce terme dans la législation en valeurs mobilières canadienne applicable) qui est fondée sur des attentes, des hypothèses, des estimations, des prévisions et d'autres facteurs que la direction estime pertinents en date du présent rapport de gestion. On reconnaît souvent, mais pas toujours, l'information prospective à l'emploi de termes et d'expressions de nature prospective comme « prévoir », « s'attendre à », « projeter », « budgéter », « planifier », « cibler », « viser », « estimer », « avoir l'intention de », ou « croire », ou des variantes de ces termes et expressions ou leur forme négative ou des déclarations selon lesquelles certaines mesures ou certains événements ou résultats « peuvent », « devraient », « pourraient » ou « pourront », ou non, être prises, survenir ou se matérialiser. En raison de sa nature, l'information prospective exige que nous formulions des hypothèses et elle est exposée à des risques et à des incertitudes d'importance en raison desquels nos attentes, nos conclusions et nos hypothèses pourraient se révéler inexacts.

L'information prospective contenue dans le présent rapport de gestion comprend notamment nos objectifs à long terme concernant le TCAC des produits et le TCAC du résultat ajusté par action; notre cible à l'égard du ratio de distribution des dividendes; notre cible à l'égard du ratio dette-BAIIA ajusté; nos objectifs concernant la croissance des produits récurrents, des produits à l'extérieur du Canada et du pourcentage des produits provenant du secteur Perspectives globales par rapport au total des produits du Groupe TMX; nos objectifs liés à l'acquisition de VettaFi; nos objectifs liés à l'acquisition de Newsfile; nos objectifs liés à l'acquisition d'INDEX Research; nos objectifs en lien avec l'acquisition d'ETF Stream; nos objectifs liés à l'acquisition de Verity; les avantages prévus des transactions pour le Groupe TMX, Cboe Canada et Cboe Australia; la capacité d'intégrer Cboe Canada et Cboe Australia au sein du Groupe TMX; l'incidence prévue sur la stratégie de croissance à long terme du Groupe TMX; le potentiel d'expansion géographique; le moment et l'obtention de l'approbation réglementaire; la clôture de la transaction; la modernisation des plateformes de compensation, notamment le rythme annualisé attendu de l'amortissement et le calendrier et les économies prévus de la mise en œuvre du projet de modernisation; les économies et le calendrier prévus du recentrage stratégique; la cessation des programmes de maintien de marché et les répercussions sur les droits par contrat; d'autres énoncés portant sur les réductions de coûts; la capacité d'atteindre notre fourchette cible d'endettement et le moment où elle sera atteinte; l'incidence de la capitalisation boursière globale des émetteurs inscrits à la TSX et à la TSXV (de 2024 à 2025); les changements futurs au taux d'impôt prévu par la loi du Groupe TMX anticipé pour 2026; d'autres facteurs relatifs aux bourses de valeurs, aux bourses de dérivés et aux chambres de compensation ainsi qu'à l'entreprise, aux objectifs et priorités stratégiques, à la conjoncture du marché, aux tarifs, aux projets de nature technologique et à d'autres initiatives commerciales, y compris le calendrier de leur mise en œuvre; ainsi que les résultats financiers ou la situation financière, les activités et les perspectives du Groupe TMX qui comportent des risques et des incertitudes d'importance.

Ces risques incluent notamment la concurrence d'autres bourses ou marchés, y compris les systèmes de négociation parallèles et les nouvelles technologies et les autres sources de financement, à l'échelle nationale ou internationale; la dépendance à l'égard des économies canadienne, américaine et australienne; les répercussions défavorables sur nos résultats de la conjoncture ou de l'incertitude entourant l'économie mondiale (y compris les événements géopolitiques, les fluctuations des taux d'intérêt ou les menaces d'une récession), notamment les modifications aux cycles commerciaux qui ont une incidence sur notre secteur; l'incapacité de recruter et de maintenir en poste du personnel qualifié; des facteurs géopolitiques et autres qui pourraient entraîner une interruption des activités; la dépendance à l'égard de la technologie de l'information; la vulnérabilité de nos réseaux et des fournisseurs de services tiers à l'égard des risques de sécurité, notamment des cyberattaques; l'incapacité de formuler ou de mettre en œuvre adéquatement nos stratégies; les contraintes imposées par la réglementation; les contraintes imposées en raison de notre niveau d'endettement; les risques liés aux litiges ou à d'autres procédures; la dépendance envers une clientèle suffisante; l'incapacité d'élaborer, de commercialiser ou de faire accepter de nouveaux produits; l'incapacité de conclure des acquisitions et d'intégrer les entreprises acquises, notamment l'acquisition de Cboe Canada et de Cboe Australia, de manière à atteindre les objectifs économiques prévus, ou de nous dessaisir d'activités moins rentables de manière efficace; le risque de change; l'incidence défavorable de nouvelles activités commerciales; les incidences défavorables de dessaisissements d'activités; l'incapacité de répondre à nos besoins de trésorerie en raison de notre structure de société de portefeuille et des restrictions applicables au versement de dividendes intra-groupe; la dépendance envers des fournisseurs tiers de produits et de services; la dépendance des activités de négociation à l'égard d'un petit nombre de clients; les risques liés à nos activités de compensation; les défis de l'expansion internationale; les restrictions sur la propriété d'actions ordinaires du Groupe TMX; notre incapacité de protéger notre propriété intellectuelle; les répercussions défavorables d'un événement de marché systémique sur certaines de nos activités; les risques liés au crédit des clients; le fait que les structures de coûts

sont largement fixes; l'incapacité de réaliser des réductions de coûts selon les montants ou le calendrier prévus; la dépendance à l'égard du niveau d'activité boursière qui échappe à notre volonté; les contraintes réglementaires qui s'appliquent aux activités du Groupe TMX et de ses filiales réglementées, les coûts relatifs aux services de compensation et de dépôt, les volumes de négociation (qui pourraient être supérieurs ou inférieurs aux prévisions) et l'incidence connexe sur les produits; les niveaux futurs des produits, qui pourraient être moins importants que prévu, ou des coûts, qui pourraient être plus importants que prévu.

L'information prospective est fondée sur un certain nombre d'hypothèses qui peuvent se révéler inexactes, notamment les hypothèses relatives à la capacité du Groupe TMX de soutenir la concurrence de marchés boursiers mondiaux et régionaux et d'autres bourses; la conjoncture économique et commerciale en général; les cours de change (notamment les estimations des cours de change entre le dollar canadien et le dollar américain ou la livre sterling); les prix des marchandises; le niveau des opérations et de l'activité sur les marchés et particulièrement le niveau des opérations sur les principaux produits du Groupe TMX; les activités d'expansion, de marketing et de vente; la disponibilité continue de financement à des conditions acceptables pour des initiatives futures; les changements aux taux d'intérêt et le moment de ces changements; les niveaux de productivité du Groupe TMX, de même que ceux de ses concurrents; la concurrence sur le marché; les activités de recherche et de développement; la capacité de lancer avec succès de nouveaux produits et services et leur acceptation par les clients; le lancement réussi de diverses ressources et capacités technologiques; l'incidence de divers règlements sur le Groupe TMX et ses clients; le maintien de bonnes relations entre le Groupe TMX et son personnel; et la durée de toute interruption de travail, panne du matériel ou autre interruption importante des activités à l'un de ses établissements, à l'exception des interruptions pour entretien et autres interruptions similaires prévues.

Hypothèses relatives aux objectifs financiers à long terme

Outre les hypothèses énoncées ci-dessus, l'information prospective se rapportant aux objectifs à long terme de TCAC des produits et aux objectifs à long terme de TCAC du résultat ajusté par action est fondée sur des hypothèses, notamment :

- le succès obtenu par le Groupe TMX dans la réalisation d'initiatives de croissance et l'atteinte d'objectifs commerciaux;
- la poursuite des investissements dans des entreprises de croissance et dans des initiatives de transformation, dont des technologies et systèmes de la prochaine génération;
- l'absence de variations importantes de notre taux d'impôt effectif et du nombre de nos actions en circulation;
- la croissance des produits récurrents interne et externe;
- des niveaux modérés de volatilité au sein des marchés à long terme;
- des niveaux d'inscriptions, de négociation et de compensation conformes à l'activité historique;
- une croissance économique conforme à l'activité historique;
- l'absence de modifications importantes dans la réglementation;
- la poursuite de la gestion disciplinée des charges dans l'ensemble de nos activités;
- la révision continue des priorités d'investissement en faveur de solutions d'entreprise et de nouvelles capacités;
- la génération de flux de trésorerie disponibles conformes aux montants annualisés historiques;
- une incidence limitée de l'inflation, de la hausse des taux d'intérêt et des contraintes des chaînes d'approvisionnement sur nos plans de croissance des activités à long terme, y compris sur la capacité de nos émetteurs inscrits de mobiliser des capitaux.

Bien que nous estimions que des événements ou des faits subséquents pourraient amener le Groupe TMX à modifier son point de vue, le Groupe TMX n'a nullement l'intention de mettre à jour la présente information prospective, à moins que la législation en valeurs mobilières applicable ne l'y oblige. Il ne faut pas se fier à la présente information prospective comme s'il s'agissait de l'avis du Groupe TMX à une date postérieure à celle du présent rapport de gestion. Le Groupe TMX a tenté de répertorier les facteurs importants susceptibles de faire différer sensiblement les mesures, événements ou résultats réels de ceux qui sont actuellement présentés dans l'information prospective. Toutefois, il peut exister d'autres facteurs pouvant faire différer sensiblement les mesures, événements ou résultats de ceux qui sont actuellement prévus, estimés ou attendus. Rien ne garantit que l'information prospective se révélera exacte, étant donné que les résultats réels et les événements futurs pourraient différer sensiblement de ceux prévus dans ces énoncés. Par conséquent, le lecteur ne doit pas se fier outre mesure à l'information prospective. La liste des facteurs susceptibles d'avoir une incidence sur le Groupe TMX ne se veut pas exhaustive. Une description des facteurs susmentionnés est présentée à la rubrique **Gestion des risques d'entreprise** de notre rapport de gestion annuel de 2025, lequel est intégré par renvoi au présent rapport de gestion.